Imaginons ensemble notre territoire de demain

SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT

HABITAT

PATRIMOINE

MOBILITÉS

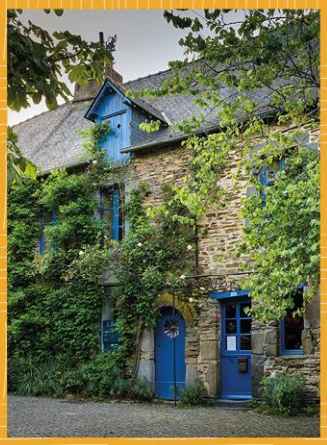

Bilan de la concertation

24/10/2025 – Version pour arrêt

Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

SOMMAIRE

1. CADRE REGLEMENTAIRE GENERAL 3

2. LA CONCERTATION PREALABLE DANS LE CADRE DU SCOT DU PETR PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE 4

3. LES DISPOSITIFS D'INFORMATION 5

a. Sites internet et réseaux sociaux 5

b. Lettres et exposition du SCoT 7

c. Articles 9

d. Affiches 10

4. LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION 11

e. Enquête en ligne 11

f. Atelier Citoyen 11

g. Réunions Publiques 12

h. Registres, mails et courriers 13

5. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS AU REGARD DU SCOT 14

a. Intégration du changement climatique et gestion des ressources 14

b. Préservation du cadre de vie et de l'environnement 15

c. Santé et services à la population 16

d. Tourisme local et durable 17

e. Logement et habitat 18

f. Formes urbaines et sobriété foncière 18

g. Développement économique et emploi 19

h. Commerce et centralités 19

i. Mobilités et accessibilité 20

j. Gouvernance et mise en œuvre du projet 21

6. CONCLUSIONS DU BILAN DE LA CONCERTATION 22

7. ANNEXES 23

1. CADRE REGLEMENTAIRE GENERAL

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a rendu obligatoire la concertation auprès du public lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et ce, jusqu'à son arrêt en Comité Syndical.

L'article L 103-2 du Code de l'urbanisme crée par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 précise :

« Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

1° L'élaboration ou la révision du schéma de cohérence territoriale ou du plan local d'urbanisme ;

[…] »

L'article L 103-3 du Code de l'urbanisme créé par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 précise :

« Les objectifs poursuivis e les modalités de la concertation sont précisés par :

1° L'autorité administrative compétente de l'Etat lorsque la révision du document d'urbanisme ou l'opération sont à l'initiative de l'Etat ;

2° L'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement public dans les autres cas.

[…] »

L'article L 103-4 du Code de l'urbanisme créé par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 précise :

« Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente. »

L'article L 103-6 du Code de l'urbanisme crée par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 précise :

« A l'issue de la concertation, l'autorité mentionnée à l'article L 103-3 en arrête le bilan.

Lorsque le projet a fait l'objet d'une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du Code de l'environnement, le bilan de la concertation est joint au dossier de l'enquête. »

A l'arrêt du SCoT, l'autorité compétente tire le bilan de la concertation. Ce bilan énonce les moyens de concertation mis en œuvre tout au long de la procédure d'élaboration, et relate d'une part, les remarques émises par les personnes ayant participé à la concertation et d'autre part, les analyses au regard du projet global du Comité Syndical du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

2. LA CONCERTATION PREALABLE DANS LE CADRE DU SCOT DU PETR PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE

Conformément aux dispositions des articles L. 103-2 à L. 103-6 du Code de l'Urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées visées aux articles L. 132-7 et L. 132-8 du Code de l'urbanisme.

La délibération de prescription de la révision du SCoT, prise le 21 juin 2023 en Comité Syndical, a posé à minima les bases suivantes aux modalités de la concertation :

- Le site internet du Pays de Ploërmel (https://www.pays-ploermel.fr/) permettra un accès aux éléments du dossier qui sera enrichi au fur et à mesure de l'avancée des études et de la révision des documents au projet de SCoT
- Le public pourra faire connaître ses observations et propositions tout au long du projet soit en :
    - Les consignant dans un registre ouvert à cet effet au siège de chaque intercommunalité et dans les locaux du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne aux jours et horaires habituels d'ouverture de ces lieux
    - Les adressant par voie postale au PETR Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne, 7 rue du Val, Les Carmes, BP 30555, 56800 Ploërmel ou par courrier électronique à scot@paysploermel.fr
- L'organisation de réunions publiques permettant d'informer et d'échanger avec le public durant toute la phase de révision

3. LES DISPOSITIFS D'INFORMATION

a. Sites internet et réseaux sociaux

Un espace dédié à la démarche de révision du SCoT a été mis en place sur le site internet du Pays de Ploërmel (https://www.pays-ploermel.fr/).

Cette espace propose des éléments d'information sur le projet : objectifs de la démarche de révision du SCoT, étapes et contenu, etc. De la documentation, enrichie au fur et à mesure de l'avancée des études et de la révision des documents au projet de SCoT, est également disponible (délibérations, lettres d'information, diagnostic, PAS, etc.). Le site internet a également permis d'annoncer les temps de concertation (réunions publiques, enquête en ligne…)

Les réseaux sociaux du Pays de Ploërmel ont également relayé de l'information tout au long de la démarche de révision du SCoT, notamment avec LinkedIn et Facebook.

De nombreuses communes du territoire ont également relayé des informations sur la démarche sur leurs propres site internet, réseaux sociaux, panneaux pocket, etc.

LA RÉVISION DU SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne est entré en révision en juin 2023 par délibération du comité syndical le 21 juin 2023.

Le SCoT actuel du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a été approuvé en 2018. Il s'applique sur un bassin de vie constitué de deux EPCI, de l'Ouest à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté, et de 56 communes. Ce document stratégique a pour objectif de définir les grandes orientations d'aménagement concernant l'habitat, le développement économique, la préservation de l'environnement ainsi que le développement touristique en lien avec l'armature territoriale déterminée.

L'évolution du contexte législatif impose que le SCoT soit révisé.

En effet, la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) promulguée le 23 novembre 2018 confie au SCoT le rôle d'animer l'objectif de lutte contre l'étalement urbain et impose la réalisation d'une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des 10 dernières années.

Par ailleurs, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite « Climat et Résilience » du 22 août 2021 conforte le rôle du SCoT en matière de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols en intégrant un objectif chiffré de réduction du rythme de l'artificialisation.

L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050 doit être intégré dans le SCoT avec un objectif intermédiaire de diminution par deux du rythme de consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) pour la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente. Le SCoT doit être modifié ou révisé avant le 22 août 2026 pour intégrer les prescriptions de la loi Climat & Résilience.

Ainsi, la révision du SCoT devra répondre à plusieurs objectifs :

- Intégrer les évolutions législatives modifiant le contenu et la structuration du SCoT,
- Prendre en compte le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) qui entre en révision et qui prescrira des objectifs de modération de la consommation d'ENAF,
- Poursuivre les efforts en matière d'économie de foncier à travers l'intégration de la trajectoire ZAN,
- Accompagner le développement économique du territoire en traduisant les enjeux et objectifs via un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL),
- Réviser l'armature territoriale afin de mieux prendre en compte les spécificités locales liées aux évolutions et flux démographiques, à l'accès au logement, au tourisme et au développement économique,
- Intégrer les enjeux des transitions et d'adaptation au changement climatique et de réduction de la vulnérabilité du territoire dans les choix de développement et d'aménagement du territoire.

COMMENT PARTICIPER AUX TRAVAUX DE RÉVISION DU SCOT ?

- Des registres sont disponibles à l'accueil des 2 communauté de communes afin de pouvoir écrire son avis sur la révision du SCoT. Ainsi, les registres sont disponibles :
  - Ploërmel Communauté, Place de l'Hôtel de Ville – 56800 PLOERMEL
  - De l'Ouest à Brocéliande Communauté, PA Tirpen – La Paviotaie, 56140 MALESTROIT
- En envoyant votre avis par courrier en l'adressant à :
  - Mme. La Présidente, PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, PA Tirpen – La Paviotaie, 56140 MALESTROIT
- En envoyant votre avis par mail : scot@pays-ploermel.fr

Vous trouverez ci-dessous les lettres d'informations sur la procédure de révision :

Extraits du site internet du Pays de Ploërmel

Publication sur le compte LinkedIn du Pays de Ploërmel

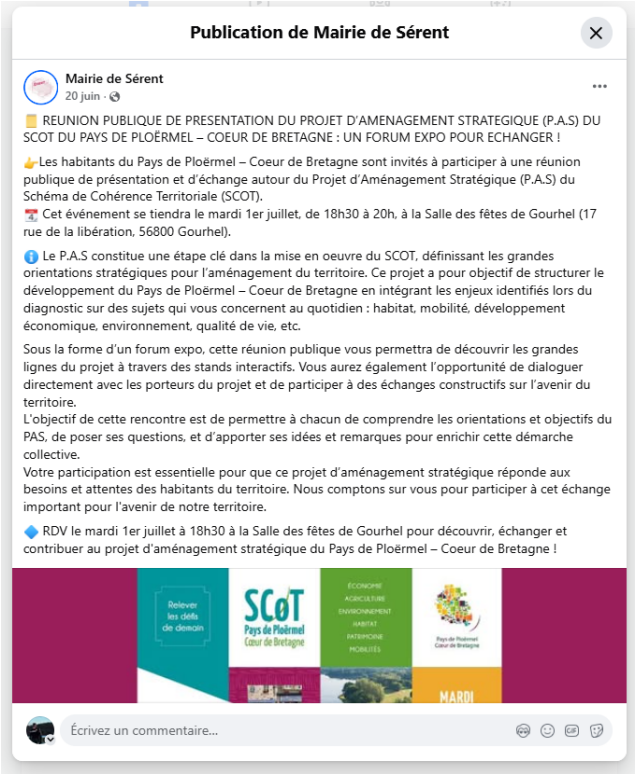

Publication de Mairie de Sérent

Mairie de Sérent
20 juin ·

📒 REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (P.A.S) DU SCOT DU PAYS DE PLOËRMEL – COEUR DE BRETAGNE : UN FORUM EXPO POUR ECHANGER !

👉Les habitants du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
📅 Cet événement se tiendra le mardi 1er juillet, de 18h30 à 20h, à la Salle des fêtes de Gourhel (17 rue de la libération, 56800 Gourhel).

ℹ️ Le P.A.S constitue une étape clé dans la mise en oeuvre du SCOT, définissant les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Ce projet a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

Sous la forme d'un forum expo, cette réunion publique vous permettra de découvrir les grandes lignes du projet à travers des stands interactifs. Vous aurez également l'opportunité de dialoguer directement avec les porteurs du projet et de participer à des échanges constructifs sur l'avenir du territoire.
L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs du PAS, de poser ses questions, et d'apporter ses idées et remarques pour enrichir cette démarche collective.
Votre participation est essentielle pour que ce projet d'aménagement stratégique réponde aux besoins et attentes des habitants du territoire. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

🔷 RDV le mardi 1er juillet à 18h30 à la Salle des fêtes de Gourhel pour découvrir, échanger et contribuer au projet d'aménagement stratégique du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne !

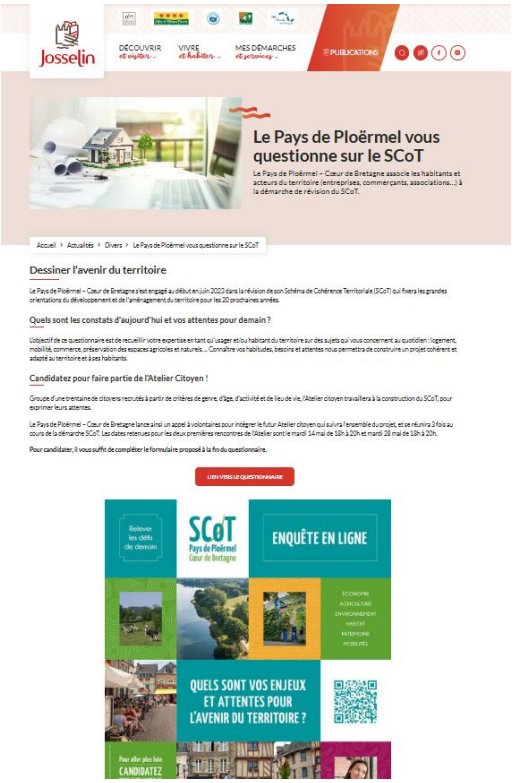

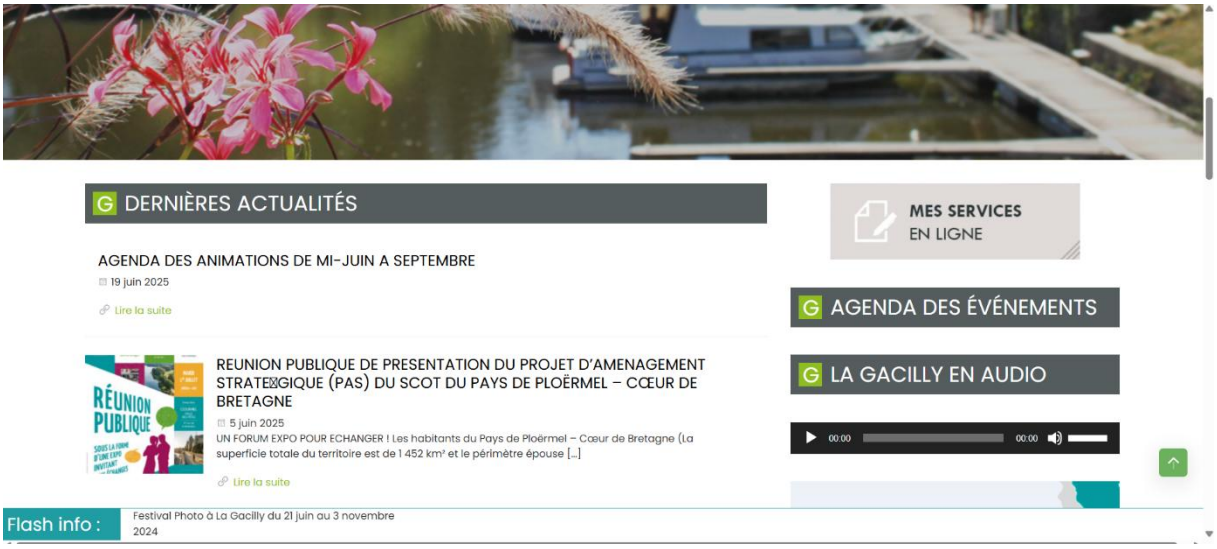

Extraits de sites internet et réseaux sociaux de communes du Pays de Ploërmel

b. Lettres et exposition du SCoT

Une information a été diffusée sur les différentes étapes de la révision du SCoT grâce à la création et à la diffusion par voie numérique et papier de 4 lettres du SCoT.

Une série de 8 panneaux retraçant la démarche de révision du SCoT a également été réalisée et exposée, lors des temps de concertation notamment.

En parallèle, une exposition pédagogique itinérante sur le ZAN « Comment habiter notre territoire autrement ? » a été mise en place avec le Conseil de développement.

Lettre du SCoT n°1

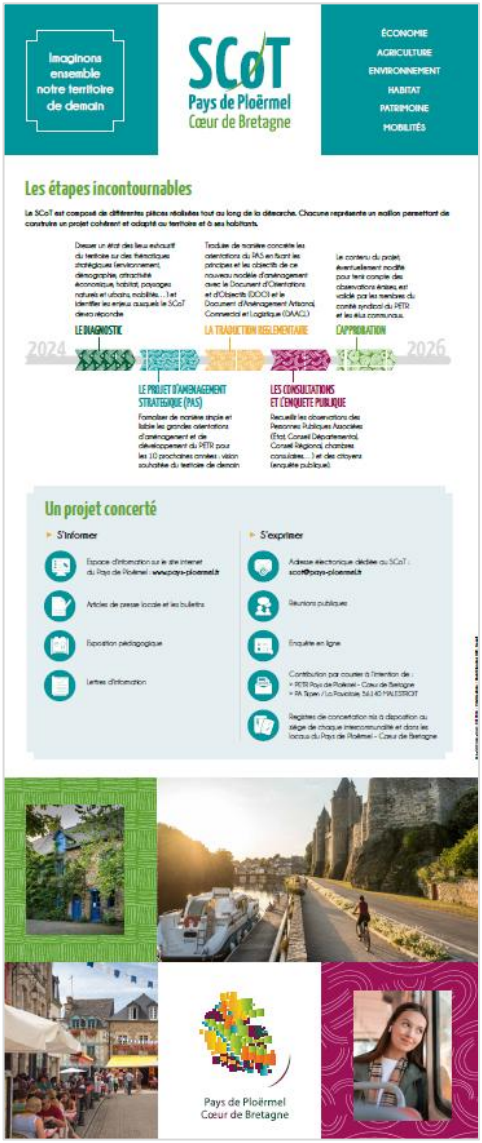

Panneaux 1 et 2 du SCoT

Publication LinkedIn concernant l'exposition pédagogique et itinérante sur le ZAN

c. Articles

Des articles sur le SCoT ont paru tout au long de la démarche de révision dans les bulletins, presse locale, sites internet… Ces articles ont permis d'informer les participants des différents temps et moyens de concertation mais également de présenter l'avancement et le contenu du SCoT.

07/10/2025 14:34 « C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger

MENU RdV sur ouest france Mon espace

Réservé aux abonnés

« C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger

Les habitants des 56 communes du Pays de Ploërmel (Morbihan) – Cœur de Bretagne sont invités à un forum exposition, le mardi 1er juillet 2025 à Gourhel (Morbihan), pour évoquer le développement de Ploërmel Communauté et d'Oust à Brocéliande Communauté dans les vingt prochaines années.

Gaëlle Stricot-Berthevas, présidente du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, veut inciter les habitants à se saisir des enjeux liés au Schéma de cohérence de l'organisation territoriale. Elle est aussi maire de Saint-Abraham. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Vincent BESNARD.

07/10/2025 14:34 « C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger

MENU RdV sur ouest france Mon espace

etagne invite la population à une cohérence territoriale (Scot) qui engagera les intercommunalités de Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté concernant leur développement pour les vingt prochaines années. Gaëlle Stricot-Berthevas, présidente du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, en explique les enjeux, qui concernent chacun dans sa vie quotidienne.

Lire aussi : Chahutés, surchargés de travail, mal rémunérés : les élus bretons ont leurs maux à dire

Pourquoi est-il important que les habitants de Ploërmel Communauté ou d'Oust à Brocéliande Communauté participent au forum exposition prévu à Gourhel, le 1er juillet 2025 ?

Quand on n'est pas élu, on a du mal à comprendre l'importance que revêt le Schéma de cohérence territoriale (Scot), et pourtant c'est notre avenir commun qui s'y dessine. Nous allons débattre autour de ce document qui nous projette dans l'aménagement de nos territoires pour les vingt prochaines années. Il s'agit de déterminer les zones que l'on laisse à la nature et celles où on construit, comment on organise les mobilités, le tout en prenant en compte la transition écologique. Ce document va donner le cadre pour les Plans locaux d'urbanisme de chaque commune de Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté.

Pourquoi lancer une révision de ce Scot qui est pourtant assez récent ?

Nous voulons déjà nous placer dans le cadre de la loi Climat et résilience, ce qui implique de respecter la norme du Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. La Région Bretagne nous a attribué 296 hectares, à répartir entre nos 56 communes entre 2021 et 2031… Et pour la période suivante, jusqu'en 2041, il faudra réduire notre consommation de terrains de 75% par rapport à ce qui a été réellement consommé entre 2021 et 2031, tout cela pour arriver à 0 en 2050.

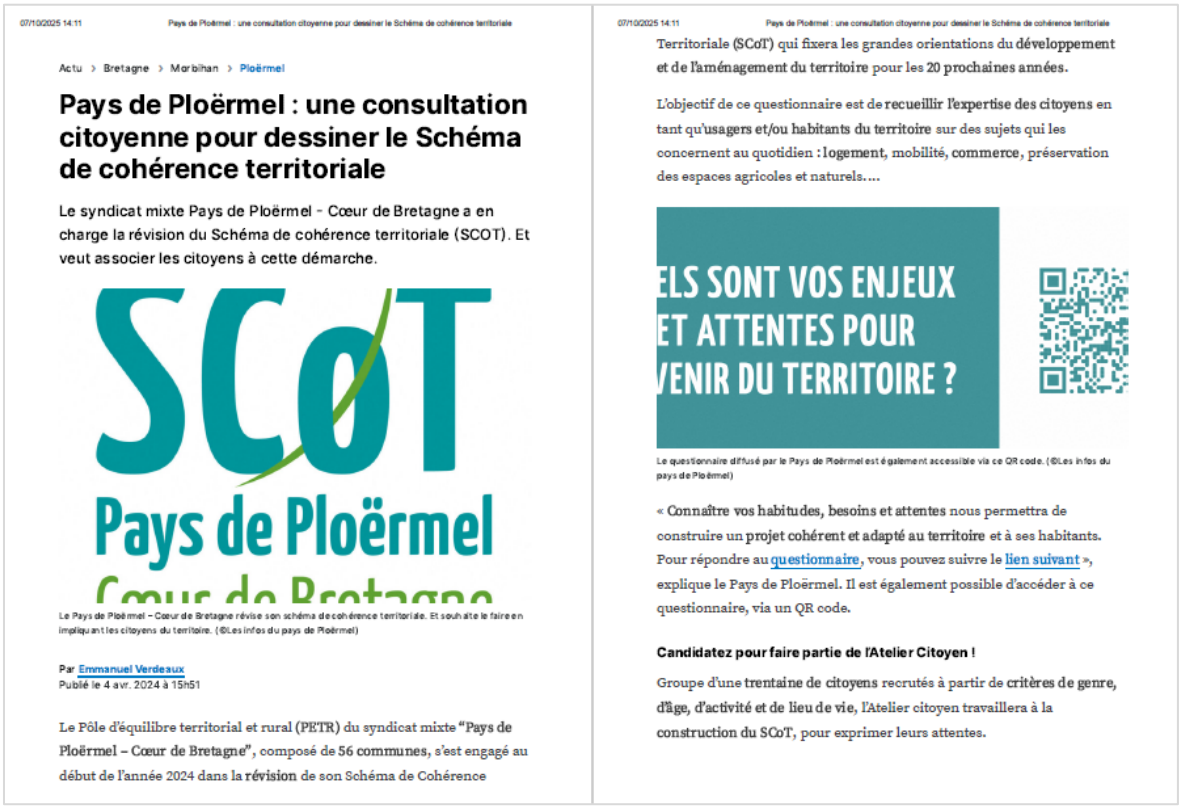

07/10/2025 14:11 Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le Schéma de cohérence territoriale

Actu › Bretagne › Morbihan › Ploërmel

Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le Schéma de cohérence territoriale

Le syndicat mixte Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a en charge la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Et veut associer les citoyens à cette démarche.

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne révise son schéma de cohérence territoriale. Et souhaite le faire en impliquant les citoyens du territoire. (©Les infos du pays de Ploërmel)

Par Emmanuel Verdeaux
Publié le 4 avr. 2024 à 15h51

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du syndicat mixte "Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne", composé de 56 communes, s'est engagé au début de l'année 2024 dans la révision de son Schéma de Cohérence

07/10/2025 14:11 Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le Schéma de cohérence territoriale

Territoriale (SCoT) qui fixera les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

L'objectif de ce questionnaire est de recueillir l'expertise des citoyens en tant qu'usagers et/ou habitants du territoire sur des sujets qui les concernent au quotidien : logement, mobilité, commerce, préservation des espaces agricoles et naturels….

ELS SONT VOS ENJEUX ET ATTENTES POUR VENIR DU TERRITOIRE ?

Le questionnaire diffusé par le Pays de Ploërmel est également accessible via ce QR code. (©Les infos du pays de Ploërmel)

« Connaître vos habitudes, besoins et attentes nous permettra de construire un projet cohérent et adapté au territoire et à ses habitants. Pour répondre au questionnaire, vous pouvez suivre le lien suivant », explique le Pays de Ploërmel. Il est également possible d'accéder à ce questionnaire, via un QR code.

Candidatez pour faire partie de l'Atelier Citoyen !

Groupe d'une trentaine de citoyens recrutés à partir de critères de genre, d'âge, d'activité et de lieu de vie, l'Atelier citoyen travaillera à la construction du SCoT, pour exprimer leurs attentes.

Exemples d'articles parus dans la presse locale

d. Affiches

Des affiches ont été diffusées, afin d'informer les habitants sur la tenue des temps de concertation, dans la presse locale, sur le site internet et les réseaux sociaux du Pays de Ploërmel entre autres.

4. LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION

e. Enquête en ligne

Dans le cadre de la concertation, un questionnaire a été diffusé en ligne de mai à juillet 2024 afin d'alimenter la réflexion sur la révision du SCoT, et notamment d'enrichir les enjeux et orientations. Cette enquête a ainsi permis de recueillir l'expertise des usagers et habitants du territoire sur des sujets qui les concernent au quotidien : logement, mobilité, commerce, préservation des espaces agricoles et naturels...

Plus de 250 personnes ont répondu au questionnaire sur l'ensemble du territoire avec des profils globalement variés, assurant ainsi une bonne représentativité des avis recueillis.

f. Atelier Citoyen

Souhaitant aller au-delà des dispositifs de concertation classiques, les élus du PETR Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne ont décidé de mettre en place un Atelier Citoyen afin d'impliquer davantage la population dans l'élaboration du SCoT et lui permettre de formuler des observations et contributions. Soucieux d'avoir un groupe d'habitantes et d'habitants représentatif de l'ensemble du territoire, un appel à candidature a été lancé pour les habitants et usagers du territoire qui souhaitaient s'impliquer plus encore dans la démarche. En bref, l'Atelier Citoyen du SCoT du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne, c'est :

- Un groupe d'une vingtaine de citoyennes et citoyens volontaires issu.e.s de l'ensemble du territoire, le plus représentatif possible
- Une instance consultative dont le but est d'éclairer la réflexion et la décision du PETR
- 3 rencontres d'information et de concertation aux étapes clés de la démarche de révision du SCoT

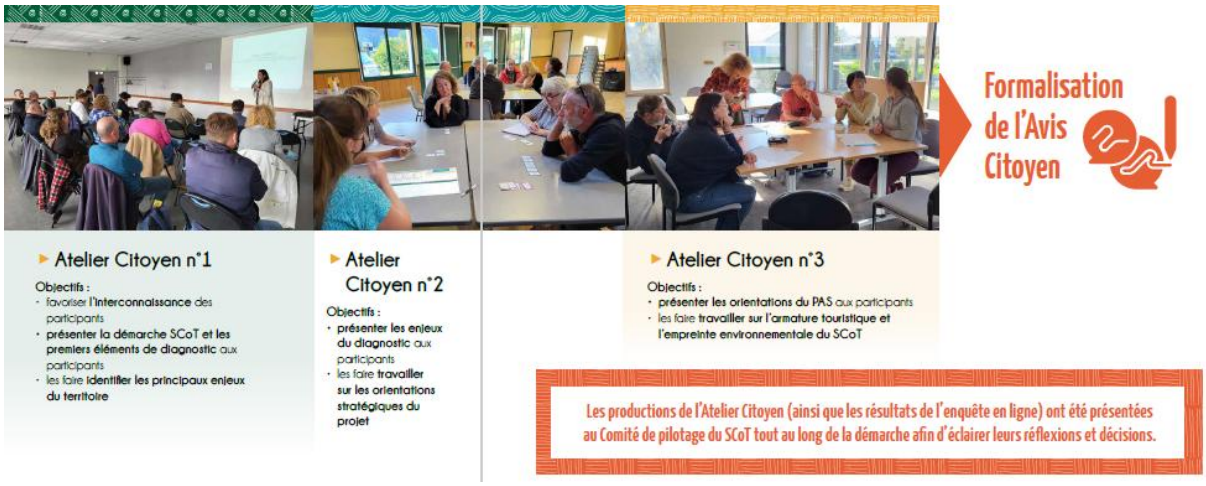

Des ateliers sur le même format que l'Atelier Citoyen ont été réalisés avec les élus et le Conseil de Développement :

- Séminaire de lancement avec les élus (identification des enjeux)
- Atelier avec le Conseil de Développement et séminaire avec les élus pour travailler sur les orientations stratégiques du SCoT
- Séminaire de travail sur l'armature territoriale avec les élus

Photos prises lors d'ateliers /séminaires avec les citoyens, élus et Conseil de Développement

g. Réunions Publiques

Dans le cadre de la révision du SCoT, deux réunions publiques ont été organisées pour présenter l'avancement du projet :

Une réunion publique, au format forum expo, a été organisée le mardi 1er juillet 2025 à la salle des fêtes de Gourhel. Cette rencontre a réuni près de 60 participants. L'objectif était de leur présenter les enjeux et orientations du SCoT et de leur donner la possibilité d'échanger avec les élus et agents du PETR ainsi qu'avec avec les bureaux d'études qui les accompagnent dans la révision du SCoT.

Une seconde réunion publique a été organisée le jeudi 23 octobre 2025 à la Salle de l'Agora au siège de l'Oust à Brocéliande Communauté à Malestroit. Cette rencontre a réuni près de 40 participants. L'objectif était de leur présenter le projet de SCoT 2025-2040 et de leur donner la possibilité d'exprimer leurs remarques et questions.

Réunion publique n°1

Réunion publique n°2

h. Registres, mails et courriers

Le public a pu faire connaître ses observations et propositions tout au long du projet via un registre ouvert à cet effet au siège de chaque intercommunalité et dans les locaux du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne aux jours et horaires habituels d'ouverture de ces lieux.

Les citoyens ont également pu faire part de leurs observations par voie postale au PETR Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne, 7 rue du Val, Les Carmes, BP 30555, 56800 Ploërmel ou par courrier électronique à scot@paysploermel.fr.

Cependant, aucune observation n'a été recueilli par mail, courrier ou via le registre.

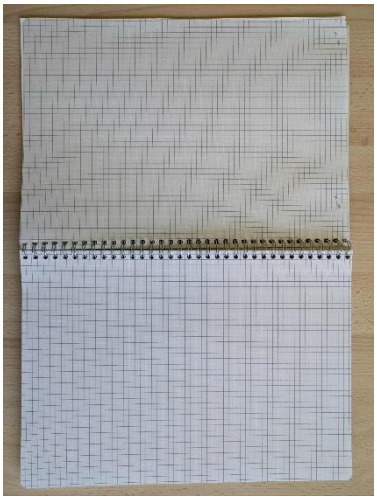

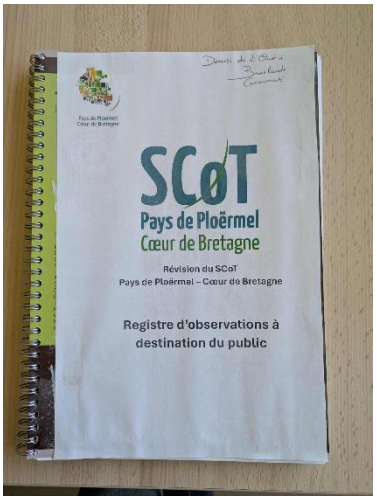

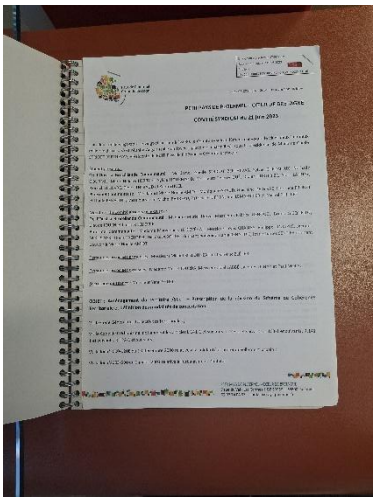

Photos des registres

5. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS AU REGARD DU SCOT

Les principales remarques et attentes émises lors de la démarche de concertation peuvent être synthétisées selon diverses thématiques auxquelles le projet de SCoT apporte des réponses à travers ses différentes pièces.

a. Intégration du changement climatique et gestion des ressources

Les habitants expriment une attente forte en matière d'adaptation au changement climatique, notamment pour la préservation de l'eau, des sols et de la biodiversité. Ils insistent sur l'importance de pratiques agricoles plus durables, de la réduction des intrants et de la valorisation du bocage. La gestion de la ressource en eau est jugée prioritaire, avec des inquiétudes sur la quantité disponible et la qualité des eaux superficielles. Plusieurs participants plaident pour une meilleure gestion des retenues d'eau et pour le renforcement des capacités d'assainissement.

Le SCoT affirme la préservation du foncier agricole comme un enjeu stratégique, en cohérence avec les objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Il soutient le développement d'une agriculture diversifiée, innovante et respectueuse des ressources naturelles, valorisant le bocage et la trame verte et bleue comme leviers de résilience face au changement climatique. L'accompagnement des exploitations vers des pratiques durables, la promotion des circuits courts et le renforcement des filières locales contribuent à une meilleure adaptation du système agricole et à la valorisation du patrimoine environnemental du territoire.

Concernant la ressource en eau, le SCoT adopte une approche intégrée et préventive, articulant urbanisme et gestion durable de l'eau. Les prescriptions visent à :

- Ne pas générer de pressions supplémentaires sur la ressource, avec un objectif de réduction de 10 % des consommations d'ici 2030 ;
- Améliorer les réseaux d'eau potable pour atteindre un rendement minimal de 85 % à moyen terme ;
- Adapter l'urbanisation aux capacités d'assainissement existantes afin de garantir la qualité des milieux récepteurs ;
- Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales, privilégiant l'infiltration, la réutilisation et les solutions fondées sur la nature.

La préservation et la restauration de la trame bleue, des zones humides et des têtes de bassin versant constituent un axe fort du SCoT, afin d'assurer la durabilité de la ressource et la résilience du territoire. La protection des sols est également intégrée comme un principe transversal de l'aménagement durable, pour maintenir leurs fonctions écologiques et leur capacité de stockage du carbone.

Enfin, le SCoT engage le territoire dans une transition énergétique et climatique globale, fondée sur la sobriété, le développement des énergies renouvelables et la valorisation des matériaux locaux. Cette approche vise à réduire la vulnérabilité du territoire, adapter les aménagements aux aléas climatiques et préserver la qualité du cadre de vie.

Ainsi, les orientations du SCoT répondent pleinement aux préoccupations exprimées par les habitants, en intégrant la gestion durable des ressources, la préservation de la biodiversité, la formation et la sensibilisation des acteurs agricoles et l'adaptation au changement climatique comme piliers d'un développement territorial équilibré et résilient.

b. Préservation du cadre de vie et de l'environnement

Le cadre de vie, les paysages et la qualité environnementale constituent des enjeux centraux pour les habitants. Beaucoup soutiennent les objectifs de sobriété foncière et de Zéro Artificialisation Nette, tout en appelant à une vigilance face aux projets d'énergies renouvelables susceptibles de modifier les paysages ou d'accroître l'artificialisation. La valorisation du patrimoine naturel, du bocage et des arbres remarquables est largement partagée, de même que la volonté d'améliorer la gestion des déchets et la performance énergétique des bâtiments. Les participants rappellent l'importance de préserver la biodiversité du quotidien.

Ces préoccupations rejoignent pleinement les orientations du SCoT, qui affirme la préservation du cadre de vie, des paysages et de la biodiversité comme un axe majeur du projet de territoire. Le SCoT prévoit :

- L'identification et la protection des paysages et vues remarquables, ainsi que des espaces jouant un rôle dans l'infiltration et la rétention naturelle des eaux pluviales ;
- La mise en valeur du patrimoine bâti traditionnel et des hameaux remarquables, par des mesures spécifiques d'intégration architecturale et paysagère dans les documents d'urbanisme ;
- L'interdiction des nouvelles constructions d'habitat dans les hameaux à forte qualité patrimoniale ou paysagère, afin de garantir la pérennité de l'identité locale et la cohérence paysagère du territoire ;
- La réalisation d'un inventaire détaillé du patrimoine naturel (espaces protégés, écosystèmes locaux, paysages remarquables), permettant notamment d'appuyer des démarches telles que les Atlas communaux de la biodiversité souhaités par les habitants ;
- La protection et la gestion durable des espaces naturels identitaires (bocage, haies, forêts, landes, milieux humides, nature en ville) pour maintenir la biodiversité du quotidien, réguler l'eau et renforcer la résilience face au changement climatique.

Concernant la sobriété foncière, le SCoT met en œuvre une stratégie ambitieuse alignée sur l'objectif national de ZAN à l'horizon 2050. Elle repose sur :

- L'optimisation des espaces déjà urbanisés (recyclage urbain, réhabilitation des friches, densification raisonnée) ;
- La mobilisation du bâti vacant pour répondre aux besoins sans consommer de nouveaux espaces ;

- La répartition équilibrée du foncier entre les deux EPCI (Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté) pour garantir un développement harmonieux et solidaire du territoire ;
- La localisation prioritaire des activités économiques dans les zones existantes ou en continuité directe, limitant ainsi l'artificialisation.

Le SCoT soutient également la réduction des déchets et la valorisation des matériaux, en prévoyant l'identification d'espaces dédiés au tri et au recyclage et la promotion de filières de matériaux biosourcés et alternatifs.

Enfin, la performance énergétique du bâti constitue un levier essentiel de la transition écologique. Le SCoT encourage la réhabilitation du parc existant pour lutter contre le mal-logement, améliorer le confort et réduire la consommation énergétique, tout en respectant la qualité patrimoniale et paysagère du territoire.

Ainsi, le SCoT du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne répond de manière complète aux attentes citoyennes : il vise à préserver le cadre de vie et l'identité paysagère, protéger la biodiversité ordinaire, favoriser la sobriété foncière et énergétique, et accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire.

c. Santé et services à la population

La santé et le maintien des services publics apparaissent comme des priorités territoriales. Les habitants souhaitent attirer et fidéliser des professionnels de santé pour répondre aux besoins locaux et anticiper les départs à la retraite. Le maintien des structures existantes, notamment les maternités et les services de proximité, est jugé essentiel. Le vieillissement de la population appelle une offre adaptée, fondée sur le maintien à domicile, les résidences autonomes et des formes d'habitat partagé innovantes.

Ces préoccupations sont pleinement prises en compte dans les orientations du SCoT du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne, qui affirme la cohésion sociale, l'accès équitable aux services et la qualité de vie comme des piliers de son projet de territoire. Le SCoT prévoit notamment :

- Une organisation équilibrée et solidaire du territoire, reposant sur une offre diversifiée et accessible d'équipements et de services de proximité (santé, éducation, culture, sport, mobilité) dans toutes les centralités, y compris rurales. Cette stratégie vise à garantir un accès équitable pour tous les habitants, à encourager la mutualisation des équipements entre collectivités, et à développer des espaces polyvalents comme les tiers-lieux et les maisons de services au public.
- Une structuration territoriale de l'offre de soins, afin d'assurer une couverture cohérente du territoire en matière de santé de proximité. Le SCoT encourage le renforcement des pôles de santé et la complémentarité entre les centralités, pour limiter les déplacements contraints et garantir un maillage équilibré des services médicaux, notamment pour les publics fragiles, isolés ou vieillissants.

- Le développement de formations dans les secteurs de la santé et du médico-social, en complément des filières industrielles, artisanales et agricoles. Cette orientation vise à soutenir l'attractivité des métiers de la santé, à répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée et à renforcer la capacité du territoire à attirer et retenir les professionnels.
- La diversification de l'offre de logements pour répondre à la pluralité des parcours de vie. Le SCoT encourage la création de solutions adaptées pour les personnes âgées, notamment les résidences autonomie, logements intergénérationnels et formes d'habitat partagé, permettant le maintien à domicile dans de bonnes conditions et la préservation du lien social.
- Enfin, le SCoT relie ces objectifs à la vitalité des centralités, en intégrant la présence de services de santé et d'équipements publics parmi les facteurs clés de l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs.

Ainsi, le SCoT répond aux attentes exprimées par les habitants en affirmant une politique territoriale fondée sur : le renforcement du maillage des services de santé et publics, la formation et l'attractivité des professionnels, la diversification de l'habitat pour les publics vieillissants, et la préservation d'une équité territoriale d'accès aux services, garantissant à tous les habitants un cadre de vie de qualité et durable.

d. Tourisme local et durable

Le tourisme est perçu comme une richesse à condition qu'il reste doux, respectueux et ancré dans les ressources naturelles et culturelles du territoire. Les habitants souhaitent développer les itinéraires de randonnée, de vélo et les équipements associés, tout en impliquant les associations et les acteurs locaux. La mise en valeur des initiatives locales et l'ancrage territorial de l'offre touristique sont largement encouragés.

Ces attentes trouvent un écho dans les orientations du projet d'aménagement, qui visent à faire du patrimoine et du cadre de vie des leviers de développement touristique, en cohérence avec la stratégie de la Destination Brocéliande. Le territoire s'appuie sur la diversité de ses patrimoines bâtis, naturels et immatériels pour renforcer son attractivité tout en préservant son environnement. La mise en valeur des sites remarquables, la création d'itinéraires de découverte thématiques et la reconnaissance des démarches de labellisation patrimoniale participent à cette ambition.

Le développement du tourisme passe également par la consolidation et la valorisation des itinéraires de mobilité douce – chemins ruraux, voies vertes, vélo routes ou boucles pédestres – afin de structurer un réseau cohérent favorisant la découverte du territoire. Ces parcours, complétés par des équipements d'accueil, des aires de repos ou des services de proximité, contribuent à enrichir l'expérience des visiteurs et à soutenir l'économie locale.

Enfin, le territoire encourage une approche participative et responsable du tourisme, impliquant les habitants comme ambassadeurs de leur cadre de vie. En renforçant les liens entre patrimoine, mobilité douce et initiatives locales, le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne affirme sa volonté de promouvoir un tourisme durable, équilibré et porteur d'identité.

e. Logement et habitat

Les échanges font ressortir un besoin de diversification de l'offre de logement afin de répondre aux attentes des familles, des jeunes et des personnes âgées. Les habitants insistent sur la nécessité de logements abordables, de solutions d'urgence et de petites unités adaptées au vieillissement. La rénovation du bâti ancien est également identifiée comme une priorité, avec la volonté de mobiliser les ressources locales, de soutenir les entreprises du bâtiment et de favoriser des approches participatives et solidaires.

Le territoire prévoit d'accueillir entre 7 500 et 8 000 habitants supplémentaires d'ici 2041, portant la population totale à environ 90 228 habitants. Pour répondre à cette croissance, le besoin global de logements sur les 18 prochaines années est estimé à 6 438 logements, soit une production moyenne annuelle de 358 logements. La planification s'appuie sur l'armature territoriale et les dynamiques locales pour assurer une répartition équilibrée et cohérente, conciliant attractivité résidentielle et sobriété foncière.

L'offre de logements devra être diversifiée en termes de typologies, de formes urbaines et de niveaux de loyers, afin de garantir l'accueil des jeunes, des personnes âgées, des ménages en situation de précarité ou des salariés temporaires. La priorité sera donnée à la mobilisation du bâti existant et à la densification des centralités pour limiter l'étalement urbain, valoriser le patrimoine et préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers.

La réhabilitation du parc existant permettra d'améliorer la performance énergétique, le confort d'usage et la qualité architecturale, tout en luttant contre la vacance et le mal-logement. L'ensemble de ces actions contribuera à maintenir une mixité sociale et générationnelle, à soutenir l'attractivité et la vitalité des centralités et à permettre à chaque ménage de rester vivre sur le territoire tout au long de sa vie.

Parallèlement, les documents d'urbanisme veilleront à préserver les espaces sensibles, intégrer des espaces végétalisés et perméables dans les projets et garantir la qualité du cadre de vie, en cohérence avec les objectifs de développement durable et de sobriété foncière.

f. Formes urbaines et sobriété foncière

La population soutient une urbanisation plus compacte et mieux intégrée, privilégiant les friches, les zones déjà urbanisées et la proximité des services. Les participants appellent à diversifier les formes d'habitat, en favorisant les logements collectifs, les habitats légers et les projets intergénérationnels. Le respect du cadre de vie rural, la liberté de choix entre ville et campagne et la cohérence des nouveaux aménagements avec les objectifs de sobriété foncière sont des attentes récurrentes.

La diversification des formes d'habitat constitue un axe central : logements collectifs, habitats légers, petites unités adaptées au vieillissement ou projets intergénérationnels permettront de répondre aux besoins variés des ménages et de favoriser la mixité sociale et générationnelle. La densification se fera de manière cohérente avec l'armature territoriale, en adaptant les densités aux caractéristiques locales des centralités et des pôles relais.

Les documents d'urbanisme et les programmes locaux de l'habitat encourageront la mobilisation du parc existant, la transformation de bâtiments sous-utilisés et l'intégration harmonieuse des nouveaux logements dans le tissu urbain et rural. Cette approche concilie attractivité résidentielle, liberté de choix entre ville et campagne, préservation des paysages et respect du cadre de vie.

L'ensemble des aménagements visera à maintenir une qualité urbaine et paysagère élevée, en garantissant la cohérence morphologique des nouvelles constructions, la valorisation du patrimoine bâti et le développement de solutions de mobilité douce pour renforcer la proximité avec les services et centralités.

g. Développement économique et emploi

Les échanges mettent en avant la nécessité de renforcer la vitalité économique du territoire tout en limitant la consommation de foncier. Les habitants encouragent la réhabilitation des bâtiments existants, la mutualisation des espaces et le développement de formes d'activité plus compactes. Ils souhaitent préserver une diversité de filières, soutenir les TPE et l'agriculture locale, et accompagner l'émergence d'entreprises innovantes. La cohérence du développement économique entre les communes et la préservation de réserves foncières adaptées sont également soulignées.

Pour limiter la consommation de foncier, le territoire privilégie la réhabilitation des bâtiments existants, la densification des zones d'activités et la valorisation des friches ou espaces sous-utilisés. La mutualisation des infrastructures et services au sein des zones d'activités permet d'optimiser l'usage de l'espace et d'améliorer leur attractivité pour les entreprises.

La diversité des filières est soutenue en accompagnant les TPE, l'agriculture locale et les entreprises innovantes. Le territoire renforce les synergies avec les acteurs économiques et éducatifs, développe une offre de formation adaptée aux besoins locaux et favorise l'entrepreneuriat et l'innovation, notamment par la montée en compétences et l'alternance.

Enfin, la cohérence du développement économique est assurée par une hiérarchisation claire des zones d'activités, l'anticipation des besoins fonciers et la planification coordonnée entre communes et intercommunalités. Cette approche garantit la préservation des espaces naturels et agricoles, la limitation de l'étalement urbain et la création d'un environnement économique compétitif, durable et intégré au territoire.

h. Commerce et centralités

La population se montre attachée au maintien d'un commerce de proximité et à la vitalité des centres-bourgs. Les participants plaident pour le soutien aux circuits courts, à la vente directe et à une meilleure communication autour des offres locales. Certains s'inquiètent du recul du commerce alimentaire dans les petites communes et appellent à un rééquilibrage. Les débats ont également porté sur le rôle de Ploërmel dans la structuration commerciale du territoire, perçu à la fois comme moteur et facteur de concentration.

Le territoire répond à ces attentes en s'appuyant sur une armature urbaine hiérarchisée, qui identifie différents niveaux de polarités : pôles du quotidien, pôles relais, pôles d'équilibre et le pôle structurant de Ploërmel. Cette organisation permet de :

- Consolider le rôle structurant de Ploërmel en tant que centre moteur du territoire, tout en garantissant un développement équilibré des autres polarités.
- Maintenir et développer les services et commerces de proximité dans les pôles du quotidien, assurant ainsi l'accessibilité des fonctions essentielles et la vitalité des communes rurales.
- Encourager la mixité fonctionnelle et l'animation des centralités en permettant l'implantation d'activités compatibles avec l'habitat, comme l'artisanat de services, les bureaux, les commerces et les services de proximité.

Parallèlement, le territoire favorise les circuits courts et l'agriculture de proximité, soutenant la création de points de vente directe et la valorisation des produits locaux. Ces initiatives contribuent à maintenir un équilibre entre une agriculture orientée vers les marchés nationaux et une production locale accessible aux habitants, tout en préservant la qualité des sols et des paysages.

Ainsi, la stratégie du SCoT concilie attractivité commerciale, développement économique durable et qualité de vie, en veillant à la cohérence entre centralités et zones rurales et en limitant l'étalement urbain.

i. Mobilités et accessibilité

Les habitants souhaitent une amélioration du maillage des transports collectifs et des solutions alternatives à la voiture individuelle. Le développement du covoiturage, des mobilités douces et des infrastructures cyclables est largement soutenu. Certains suggèrent de renforcer les liaisons avec les pôles d'emploi et d'enseignement, ainsi que d'améliorer la desserte des zones rurales.

Le SCoT du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne répond à ces attentes en structurant une stratégie de mobilité durable et intermodale, articulée autour de plusieurs axes :

- Renforcement des transports collectifs et rabattement vers les pôles structurants : consolidation des lignes de cars interurbains et express, amélioration des correspondances avec le TER et les réseaux urbains voisins, facilitation de l'accès aux gares (Questembert, Redon, Montauban de Bretagne, Vannes). La réouverture de la ligne ferroviaire Rennes–Mauron et la création de pôles d'échanges multimodaux permettront de désenclaver les zones rurales et de relier efficacement habitants et pôles d'emploi ou d'enseignement.

- Développement des mobilités actives et décarbonées : structuration d'un réseau cyclable et piétonnier continu et sécurisé reliant les centres-bourgs, zones d'activités, équipements publics et territoires voisins, accompagnée d'aménagements sécurisés, de stationnements vélo et de cheminements piétons confortables.

- Promotion du covoiturage et des véhicules propres : mise en place d'aires de covoiturage adaptées et signalées, renforcement de la visibilité et accessibilité de ces services, et déploiement progressif d'infrastructures pour véhicules à faibles émissions, telles que les bornes de recharge électriques.

- Cohérence territoriale et interconnexion régionale : articulation des projets de mobilité avec les grands axes routiers (RN24, RN166, RN164), les pôles d'activités et les communes voisines, pour garantir une intermodalité fluide et renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire.

Cette approche vise à offrir aux habitants des alternatives crédibles à la voiture individuelle, à améliorer la desserte des zones rurales et à encourager des déplacements durables, sécurisés et accessibles à tous, tout en contribuant à la transition écologique et énergétique du territoire.

j. Gouvernance et mise en œuvre du projet

Enfin, plusieurs remarques portent sur la lisibilité et la mise en œuvre concrète du futur PLUi et du SCoT. Les habitants expriment des attentes en matière de suivi, de transparence et de participation continue. Ils souhaitent que les orientations affichées trouvent une traduction réelle dans les documents réglementaires et dans les projets locaux. L'importance d'associer les citoyens en amont des décisions d'aménagement est régulièrement rappelée.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) constitue la troisième composante du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne. Il précise les choix d'aménagement du territoire en traduisant les orientations stratégiques du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en principes directeurs pour les politiques publiques locales.

Le DOO détermine les conditions d'application du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et définit les orientations générales d'organisation de l'espace, de coordination des politiques publiques et de valorisation des territoires. L'ensemble de ces orientations s'inscrit dans un objectif de développement équilibré du territoire et des différents espaces, urbains et ruraux, qui le composent (article L. 141-4 du code de l'urbanisme). Le DOO pose ainsi les principes d'aménagement et les modalités d'application pour les documents qui se doivent d'être compatibles avec ses orientations, et notamment : le Programme Local de l'Habitat ; le Plan de mobilité, les Plans Locaux d'Urbanisme, les opérations foncières et les opérations d'aménagement, etc.

Le rapport de compatibilité exige que les dispositions des documents d'urbanisme locaux ne fassent pas obstacle à l'application des dispositions du SCOT correspondant et " ne comportent pas de différences substantielles de nature à remettre en question les orientations et les équipements " prévus par le SCOT.

Afin de faciliter la mise en œuvre concrète du DOO, le SCOT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne associe à chaque prescription et recommandation les documents de référence permettant d'en assurer la traduction opérationnelle.

Le SCoT doit assurer un suivi régulier de ses effets sur l'aménagement, l'habitat, l'économie et l'environnement, en s'appuyant sur des indicateurs et des bilans périodiques pour adapter ses orientations si nécessaire. Il doit garantir la transparence en publiant ses documents et en communiquant clairement sur les procédures et décisions auprès du public et des partenaires. Enfin, il doit maintenir une participation continue des habitants et acteurs institutionnels, en organisant concertations, consultations et recueil des avis lors de l'élaboration ou de l'actualisation du SCoT.

6. CONCLUSIONS DU BILAN DE LA CONCERTATION

Conformément aux articles L143-29, L143-30, L103-2, L103-3, L103-4 et L103-6 du Code de l'urbanisme, la concertation a été menée pendant toute la durée de révision du SCoT jusqu'à la délibération du Conseil Syndical qui tire le bilan de la concertation.

Les moyens de concertation et d'information déclinés ont permis d'informer régulièrement les habitants et les acteurs du territoire, et ont garanti la transparence de la démarche.

L'implication des citoyens à travers les différentes actions de concertation a permis de recueillir de nombreux avis et remarques.

Les questionnements et avis exprimés mettent en exergue la réelle volonté des habitants de comprendre ce nouveau document et leur souhait d'un projet d'aménagement respectueux du cadre de vie et d'un développement équilibré du territoire. Ainsi, les thématiques de la consommation d'espace, de l'habitat, des mobilités ainsi que de l'environnement ont été des sujets de débat majeurs tout au long de révision du SCoT.

Les remarques ou demandes émises au titre de la concertation préalable ont été prises en compte dans le projet de SCoT lorsqu'elles étaient en cohérence avec les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique et le code de l'urbanisme et qu'elles ne remettaient pas en cause un projet d'intérêt général ou public.

7. ANNEXES

Sites internet et réseaux sociaux

LA RÉVISION DU SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne est entré en révision en juin 2023 par délibération du comité syndical le 21 juin 2023.

Le SCoT actuel du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a été approuvé en 2018. Il s'applique sur un bassin de vie constitué de deux EPCI, de l'Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté, et de 56 communes. Ce document stratégique a pour objectif de définir les grandes orientations d'aménagement concernant l'habitat, le développement économique, la préservation de l'environnement ainsi que le développement touristique en lien avec l'armature territoriale déterminée.

L'évolution du contexte législatif impose que le SCoT soit révisé.

En effet, la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) promulguée le 23 novembre 2018 confie au SCoT le rôle d'animer l'objectif de lutte contre l'étalement urbain et impose la réalisation d'une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des 10 dernières années.

Par ailleurs, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite « Climat et Résilience » du 22 août 2021 conforte le rôle du SCoT en matière de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols en intégrant un objectif chiffré de réduction du rythme de l'artificialisation.

L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050 doit être intégré dans le SCoT avec un objectif intermédiaire de diminution par deux du rythme de consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) pour la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente. Le SCoT doit être modifié ou révisé avant le 22 août 2026 pour intégrer les prescriptions de la loi Climat & Résilience.

Ainsi, la révision du SCoT devra répondre à plusieurs objectifs :

- Intégrer les évolutions législatives modifiant le contenu et la structuration du SCoT,
- Prendre en compte le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) qui entre en révision et qui prescrira des objectifs de modération de la consommation d'ENAF,
- Poursuivre les efforts en matière d'économie de foncier à travers l'intégration de la trajectoire ZAN,
- Accompagner le développement économique du territoire en traduisant les enjeux et objectifs via un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL),
- Réviser l'armature territoriale afin de mieux prendre en compte les spécificités locales liées aux évolutions et flux démographiques, à l'accès au logement, au tourisme et au développement économique,
- Intégrer les enjeux des transitions et d'adaptation au changement climatique et de réduction de la vulnérabilité du territoire dans les choix de développement et d'aménagement du territoire.

- **COMMENT PARTICIPER AUX TRAVAUX DE RÉVISION DU SCOT ?**

- Des registres sont disponibles à l'accueil des 2 communauté de communes afin de pouvoir écrire son avis sur la révision du SCoT. Ainsi, les registres sont disponibles :
  - Ploërmel Communauté, Place de l'Hôtel de Ville – 56800 PLOERMEL
  - De l'Oust à Brocéliande Communauté, PA Tirpen – La Paviotaie, 56140 MALESTROIT
- En envoyant votre avis par courrier en l'adressant à :
  - Mme. La Présidente, PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, PA Tirpen – La Paviotaie, 56140 MALESTROIT
- En envoyant votre avis par mail : scot@pays-ploermel.fr
-

Vous trouverez ci-dessous les lettres d'informations sur la procédure de révision :

PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne
702 abonnés
3 mois • Modifié •

REUNION PUBLIQUE
Nous vous attendons ce soir à 18h30 à la salle des fêtes de Gourhel pour échanger sur le projet de révision du SCoT !
Plusieurs thématiques seront abordées, habitat, économie, agriculture, la ressource en eau, la mobilité, le commerce...

PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne
702 abonnés
3 mois • Modifié •

Révision du #scot du PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne !

Réunion Publique le mardi 1er juillet 18h30-20h00 ... plus

Publication de Mairie de Sérent

Mairie de Sérent
20 juin ·

📒 REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (P.A.S) DU SCOT DU PAYS DE PLOËRMEL – COEUR DE BRETAGNE : UN FORUM EXPO POUR ECHANGER !

👉Les habitants du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
📆 Cet événement se tiendra le mardi 1er juillet, de 18h30 à 20h, à la Salle des fêtes de Gourhel (17 rue de la libération, 56800 Gourhel).

ℹ️ Le P.A.S constitue une étape clé dans la mise en oeuvre du SCOT, définissant les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Ce projet a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

Sous la forme d'un forum expo, cette réunion publique vous permettra de découvrir les grandes lignes du projet à travers des stands interactifs. Vous aurez également l'opportunité de dialoguer directement avec les porteurs du projet et de participer à des échanges constructifs sur l'avenir du territoire.
L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs du PAS, de poser ses questions, et d'apporter ses idées et remarques pour enrichir cette démarche collective.
Votre participation est essentielle pour que ce projet d'aménagement stratégique réponde aux besoins et attentes des habitants du territoire. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

🔷 RDV le mardi 1er juillet à 18h30 à la Salle des fêtes de Gourhel pour découvrir, échanger et contribuer au projet d'aménagement stratégique du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne !

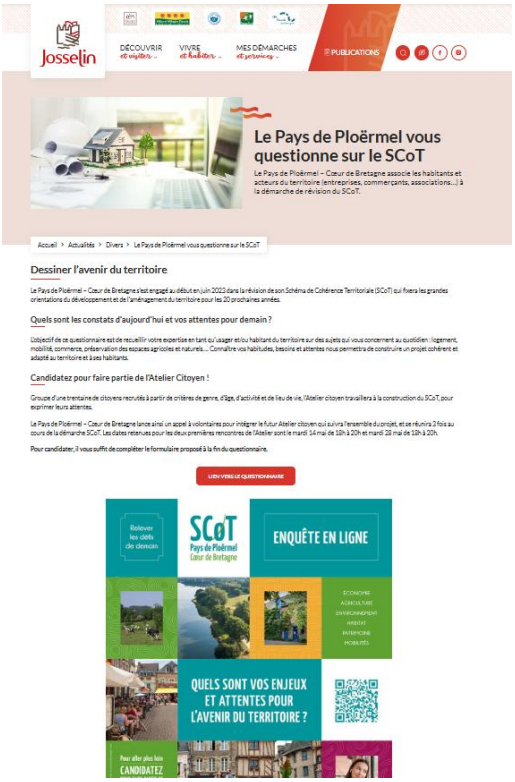

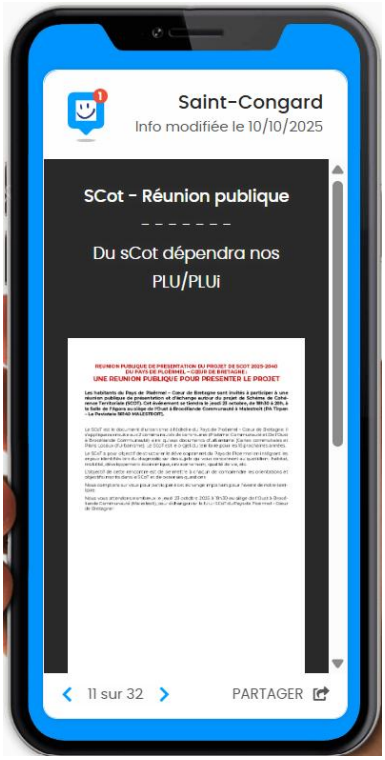
Saint-Congard
Info modifiée le 10/10/2025
SCot - Réunion publique
- - - - - - -
Du sCot dépendra nos PLU/PLUi
11 sur 32
PARTAGER

Ménéac
Info modifiée le 14/10/2025
RÉUNION PUBLIQUE
RÉUNION PUBLIQUE
Présentation du projet de SCoT 2025-2040
Jeudi 23 octobre
Malestroit
3 sur 13
PARTAGER

Ruffiac
Info modifiée le 13/10/2025
SCoT - Réunion publique le 23/10
- - - - - - -
RÉUNION PUBLIQUE
Présentation du projet de SCoT 2025-2040
Jeudi 23 octobre
Malestroit
6 sur 16
PARTAGER

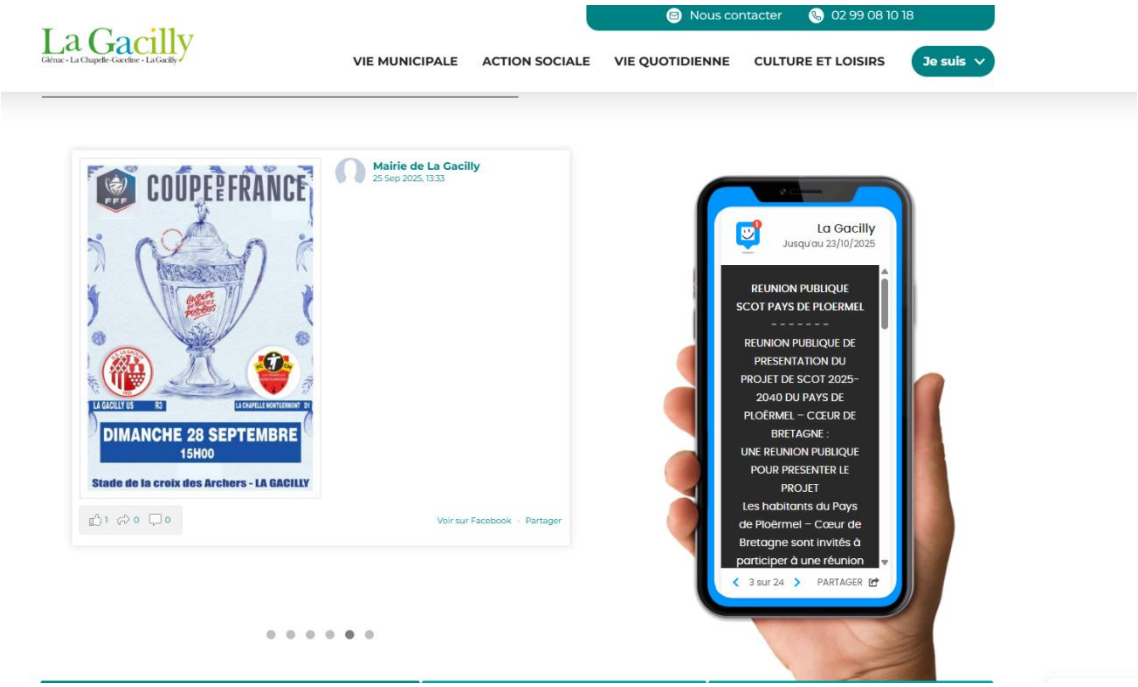
La Gacilly
Glénac - La Chapelle-Gaceline - La Gacilly
Nous contacter
02 99 08 10 18
VIE MUNICIPALE
ACTION SOCIALE
VIE QUOTIDIENNE
CULTURE ET LOISIRS
Je suis
COUPE DE FRANCE
Mairie de La Gacilly
25 Sep 2025, 13:33
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE
15H00
Stade de la croix des Archers - LA GACILLY
Voir sur Facebook · Partager
La Gacilly
Jusqu'au 23/10/2025
REUNION PUBLIQUE SCOT PAYS DE PLOERMEL
- - - - - - -
REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET DE SCOT 2025-2040 DU PAYS DE PLOERMEL – CŒUR DE BRETAGNE :
UNE REUNION PUBLIQUE POUR PRESENTER LE PROJET
Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion
3 sur 24
PARTAGER

Mairie de Val d'Oust
Il y a 8 jours

RÉUNION PUBLIQUE – Présentation du projet de SCOT 2025-2040

Jeudi 23 octobre à 18h30

56460 Val d'Oust

Évènement gratuit

Description de l'évènement :

Le PETR Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne est la structure porteuse du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification de l'aménagement du territoire.

Le SCoT est entré en révision en juin 2023. Les phases diagnostic et Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S) sont achevées et le Document d'Orientations et d'Objectifs (D.O.O) en en phase de rédaction.

Afin d'informer les citoyens et acteurs du territoire, le Pays a organisé une première réunion publique le 1er juillet 2025 à Gourhel. Une nouvelle réunion publique est prévue le :

Jeudi 23 octobre 2025 à 18h30
Salle Agora – De L'Oust à Brocéliande Communauté
PA Tirpen – La Paviotaie
56140 MALESTROIT

Jeudi 23 octobre

Réunion Publique - Schéma de Cohérence Territorial du Pays de Ploërmel

Le SCoT est le document d'urbanisme à l'échelle du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne. Il s'appliquera ensuite aux 2 communautés de communes (Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté) ainsi qu'aux documents d'urbanisme. Le SCoT est le projet du territoire pour les 15 prochaines années.
Le SCoT a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.
L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs inscrits dans le SCoT et de poser ses questions.
Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre terri-toire.
Après une première réunion publique qui s'est tenue le 1er juillet 2025 à Gourhel, les habitants sont de nouveaux consultés. Nous vous attendons nombreux le jeudi 23 octobre 2025 à 18h30 au siège de l'Oust à Brocéliande Communauté (Malestroit), pour échanger sur le futur SCoT du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne !

Vie quotidienne | Réunion, assemblée | Réunion publique

Gratuit

Mairie de MAURON

COMMUNE | VIE MUNICIPALE | ENFANCE / JEUNESSE | URBANISME / ENVIRONNEMENT | CADRE DE VIE | AGENDA | ACTUALITÉS | INFOS PRATIQUES | CONTACT

Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

Jeudi 23 octobre 2025 à 18h30

Salle Agora – De L'Oust à Brocéliande Communauté PA Tirpen – La Paviotaie56140 MALESTROIT

Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du projet de Schéma de Cohé□rence Territoriale (SCOT). Cet événement se tiendra le jeudi 23 octobre, de 18h30 à 20h, à la Salle de l'Agora au siège de l'Oust à Brocéliande Communauté à Malestroit (PA Tirpen – La Paviotaie 56140 MALESTROIT).

Le SCoT est le document d'urbanisme à l'échelle du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne. Il s'appliquera ensuite aux 2 communautés de communes (Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté) ainsi qu'aux documents d'urbanisme (Cartes communales et Plans Locaux d'Urbanisme).
Le SCoT est le projet du territoire pour les 15 prochaines années. Le SCoT a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.
L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs inscrits dans le SCoT et de poser ses questions. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre terri□toire.

Cookies

Publication de Mairie de Sérent

Mairie de Sérent
20 juin ·

📒 REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (P.A.S) DU SCOT DU PAYS DE PLOËRMEL – COEUR DE BRETAGNE : UN FORUM EXPO POUR ECHANGER !

👉Les habitants du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
📅 Cet événement se tiendra le mardi 1er juillet, de 18h30 à 20h, à la Salle des fêtes de Gourhel (17 rue de la libération, 56800 Gourhel).

ℹ️ Le P.A.S constitue une étape clé dans la mise en oeuvre du SCOT, définissant les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Ce projet a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

Sous la forme d'un forum expo, cette réunion publique vous permettra de découvrir les grandes lignes du projet à travers des stands interactifs. Vous aurez également l'opportunité de dialoguer directement avec les porteurs du projet et de participer à des échanges constructifs sur l'avenir du territoire.
L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs du PAS, de poser ses questions, et d'apporter ses idées et remarques pour enrichir cette démarche collective.
Votre participation est essentielle pour que ce projet d'aménagement stratégique réponde aux besoins et attentes des habitants du territoire. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

🔷 RDV le mardi 1er juillet à 18h30 à la Salle des fêtes de Gourhel pour découvrir, échanger et contribuer au projet d'aménagement stratégique du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne !

Écrivez un commentaire...

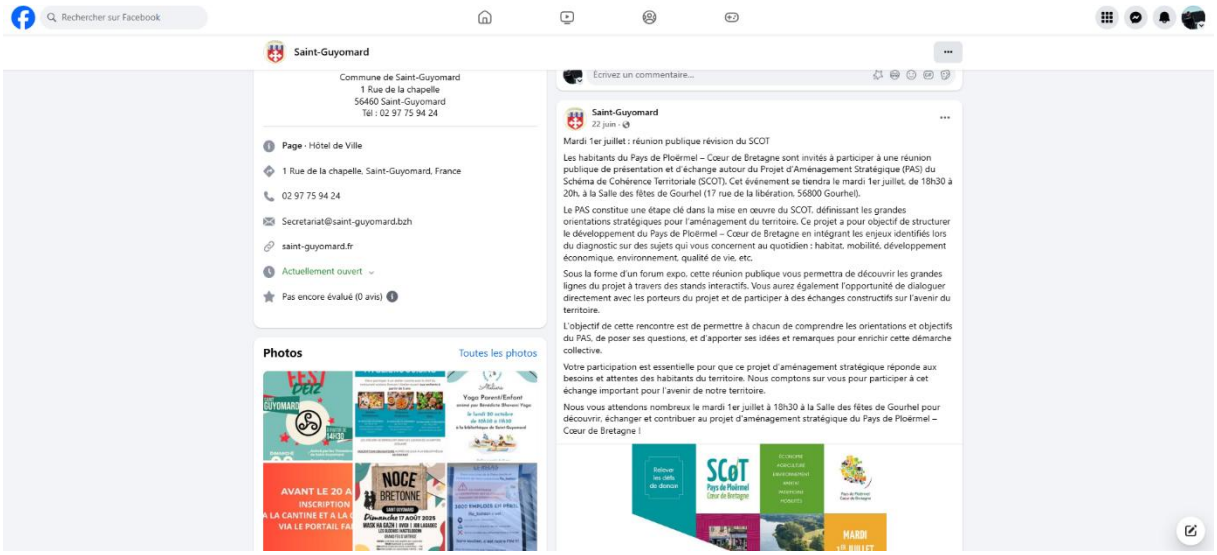
Rechercher sur Facebook
Saint-Guyomard
Commune de Saint-Guyomard
1 Rue de la chapelle
56460 Saint-Guyomard
Tél : 02 97 75 94 24
Page · Hôtel de Ville
1 Rue de la chapelle, Saint-Guyomard, France
02 97 75 94 24
Secretariat@saint-guyomard.bzh
saint-guyomard.fr
Actuellement ouvert
Pas encore évalué (0 avis)
Photos
Toutes les photos
Écrivez un commentaire...
Saint-Guyomard
22 juin
Mardi 1er juillet : réunion publique révision du SCOT
Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Cet événement se tiendra le mardi 1er juillet, de 18h30 à 20h, à la Salle des fêtes de Gourhel (17 rue de la libération, 56800 Gourhel).
Le PAS constitue une étape clé dans la mise en œuvre du SCOT, définissant les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Ce projet a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.
Sous la forme d'un forum expo, cette réunion publique vous permettra de découvrir les grandes lignes du projet à travers des stands interactifs. Vous aurez également l'opportunité de dialoguer directement avec les porteurs du projet et de participer à des échanges constructifs sur l'avenir du territoire.
L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs du PAS, de poser ses questions, et d'apporter ses idées et remarques pour enrichir cette démarche collective.
Votre participation est essentielle pour que ce projet d'aménagement stratégique réponde aux besoins et attentes des habitants du territoire. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.
Nous vous attendons nombreux le mardi 1er juillet à 18h30 à la Salle des fêtes de Gourhel pour découvrir, échanger et contribuer au projet d'aménagement stratégique du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne !
SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
MARDI

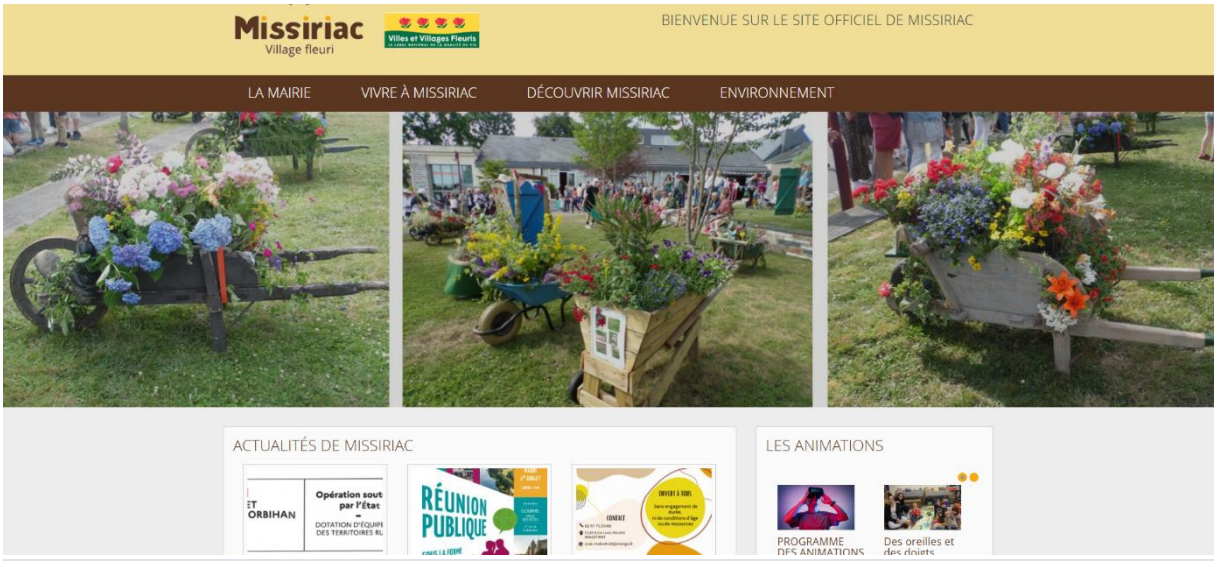
Missiriac
Village fleuri
Villes et Villages Fleuris
BIENVENUE SUR LE SITE OFFICIEL DE MISSIRIAC
LA MAIRIE
VIVRE À MISSIRIAC
DÉCOUVRIR MISSIRIAC
ENVIRONNEMENT
ACTUALITÉS DE MISSIRIAC
Opération soutien par l'État
RÉUNION PUBLIQUE
LES ANIMATIONS
PROGRAMME DES ANIMATIONS
Des oreilles et des doigts

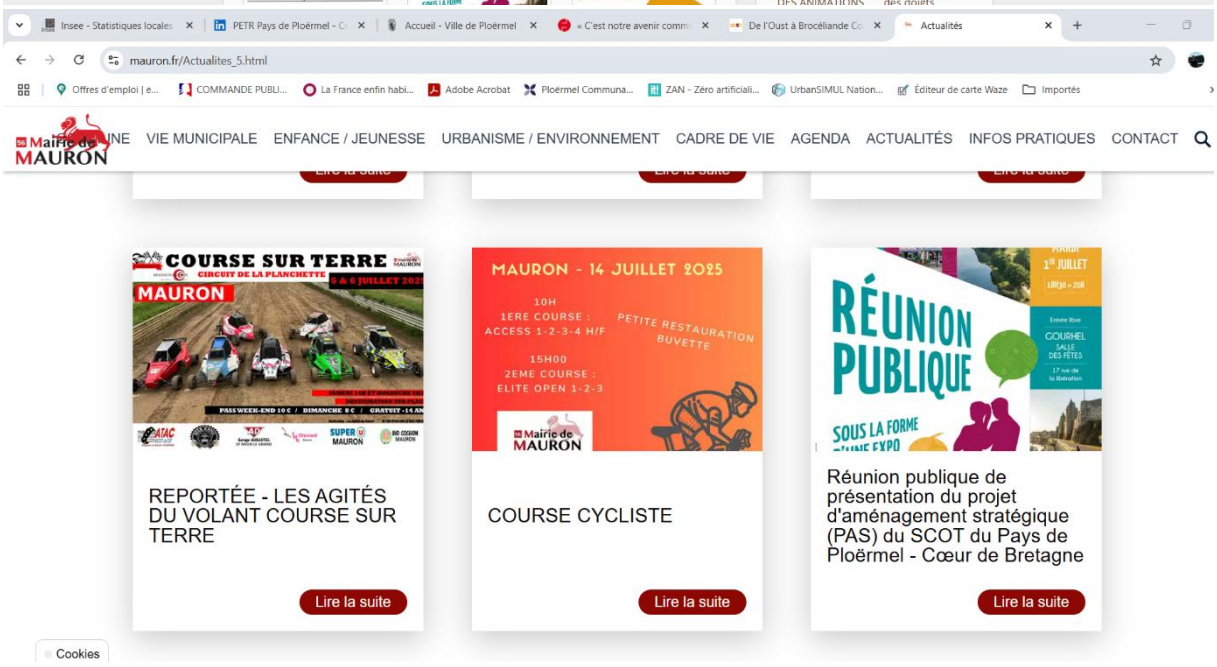
Insee - Statistiques locales
PETR Pays de Ploërmel - C
Accueil - Ville de Ploërmel
« C'est notre avenir comm
De l'Oust à Brocéliande Co
Actualités
mauron.fr/Actualites_5.html
Offres d'emploi | e...
COMMANDE PUBLI...
La France enfin habi...
Adobe Acrobat
Ploërmel Communa...
ZAN - Zéro artificiali...
UrbanSIMUL Nation...
Éditeur de carte Waze
Importés
Mairie de MAURON
VIE MUNICIPALE
ENFANCE / JEUNESSE
URBANISME / ENVIRONNEMENT
CADRE DE VIE
AGENDA
ACTUALITÉS
INFOS PRATIQUES
CONTACT
COURSE SUR TERRE
CIRCUIT DE LA PLANCHETTE
MAURON
REPORTÉE - LES AGITÉS DU VOLANT COURSE SUR TERRE
Lire la suite
MAURON - 14 JUILLET 2025
10H
1ERE COURSE :
ACCESS 1-2-3-4 H/F
15H00
2EME COURSE :
ELITE OPEN 1-2-3
PETITE RESTAURATION
BUVETTE
Mairie de MAURON
COURSE CYCLISTE
Lire la suite
RÉUNION PUBLIQUE
SOUS LA FORME
1er JUILLET
COURHEL
SALLE DES FÊTES
Réunion publique de présentation du projet d'aménagement stratégique (PAS) du SCOT du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne
Lire la suite
Cookies

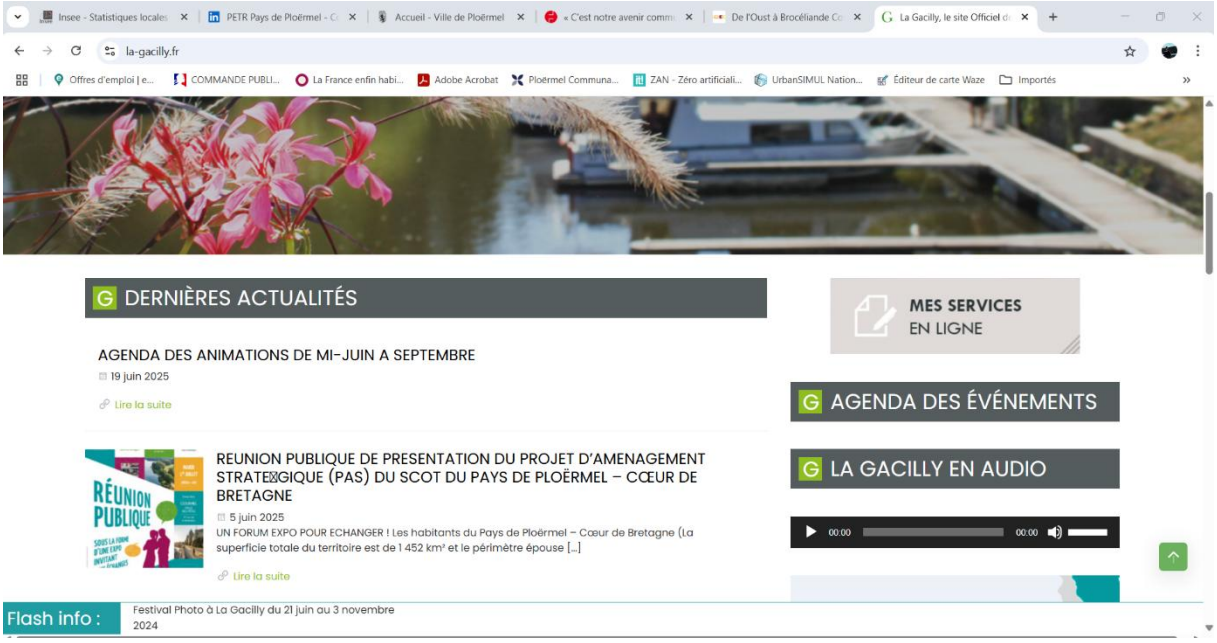
Insee - Statistiques locales
PETR Pays de Ploërmel - C
Accueil - Ville de Ploërmel
« C'est notre avenir comm
De l'Oust à Brocéliande Co
La Gacilly, le site Officiel d
la-gacilly.fr
Offres d'emploi | e...
COMMANDE PUBLI...
La France enfin habi...
Adobe Acrobat
Ploërmel Communa...
ZAN - Zéro artificiali...
UrbanSIMUL Nation...
Éditeur de carte Waze
Importés
DERNIÈRES ACTUALITÉS
AGENDA DES ANIMATIONS DE MI-JUIN A SEPTEMBRE
19 juin 2025
Lire la suite
RÉUNION PUBLIQUE
REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (PAS) DU SCOT DU PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE
5 juin 2025
UN FORUM EXPO POUR ECHANGER ! Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne (La superficie totale du territoire est de 1 452 km² et le périmètre épouse [...]
Lire la suite
MES SERVICES EN LIGNE
AGENDA DES ÉVÉNEMENTS
LA GACILLY EN AUDIO
00:00
00:00
Flash info :
Festival Photo à La Gacilly du 21 juin au 3 novembre 2024

Ce mardi 1er juillet, EAU a eu le plaisir d'accompagner la réunion publique du #SCoT du PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, pour présenter et discuter de la dimension environnementale du document.

Parmi les nombreux sujets abordés, deux préoccupations ont particulièrement retenu l'attention des habitants :
💧 La préservation de la ressource en eau, enjeu crucial dans un territoire déjà soumis à des tensions hydriques.
🌳 La prise en compte du bocage, élément essentiel du paysage local, de la biodiversité et de la régulation du climat.
☀️ En pleine vague de chaleur, les échanges ont aussi largement porté sur les conséquences du changement climatique et sur la capacité du #SCoT à y répondre de manière concrète et ambitieuse.

Un grand merci à nos partenaires Citadia, AIRE PUBLIQUE, Aymeric Legeai, Bruno MENEZ, Mélanie Béduneau pour leur coopération et leur implication dans l'organisation de cette réunion ! Et un grand merci aux participants pour leur mobilisation et pour un échange riche autour de l'environnement ! 🌍 💬

Olena Z. Violaine Gagneré Antoine Glémée

#Environnement #ChangementClimatique #Eau #Bocage #planificationterritoriale #transitionécologique #environnement #changementclimatique #développementdurable #Morbihan #Bretagne

Vous et 20 autres personnes 2 commentaires · 3 republications

Lettres du SCoT

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
LETTRE D'INFORMATION
n°1
SCOT : UNE DÉMARCHE POUR DESSINER L'AVENIR DU TERRITOIRE
Édito
Un SCoT, qu'est-ce que c'est ?
2 intercommunalités
1 450 km²
56 communes
Plus de 80 000 habitants
Focus ZAN
Pourquoi élaborer un nouveau SCoT ?
Les étapes incontournables
Une démarche qui se pense avec vous !
Contact

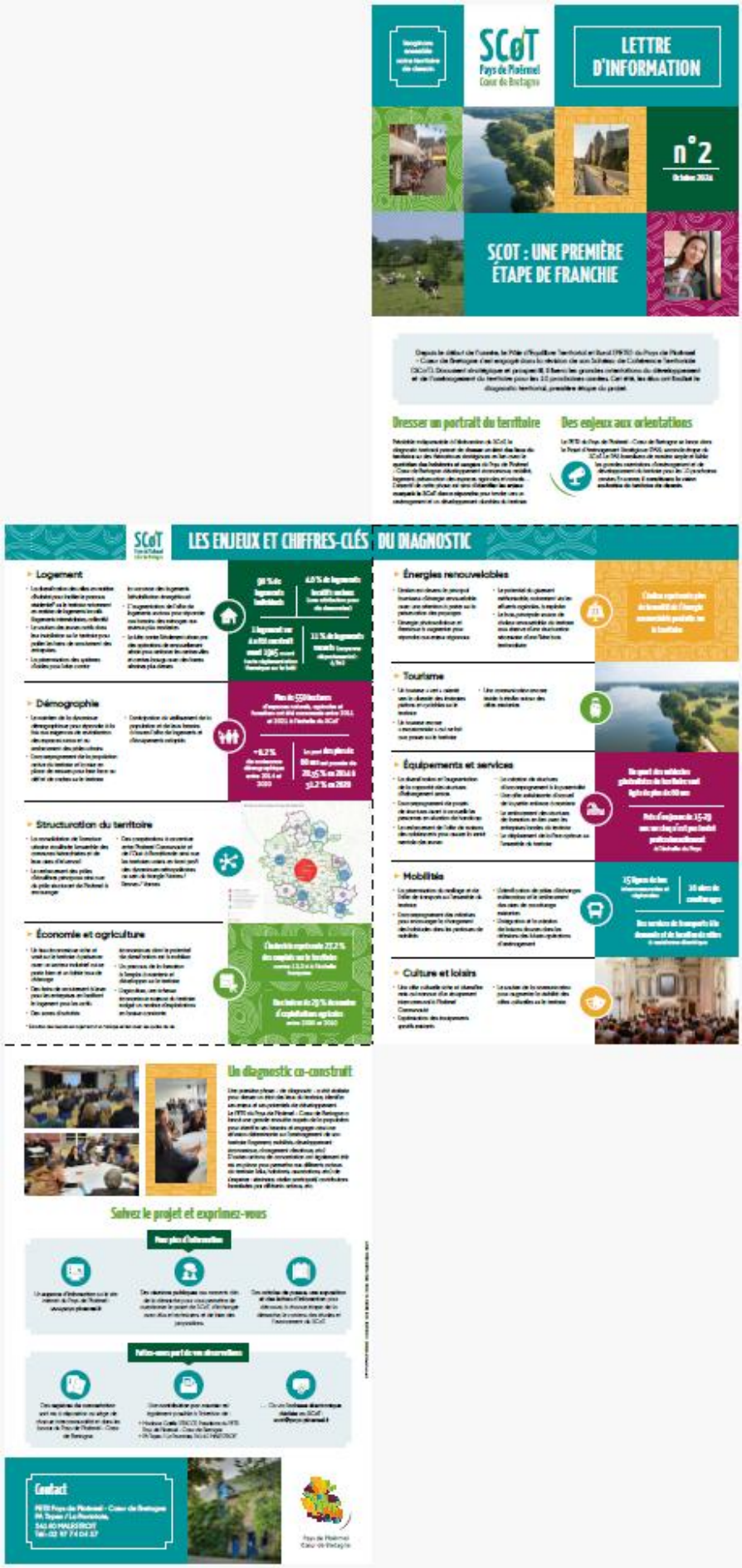
SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
LETTRE D'INFORMATION
n°2
SCOT : UNE PREMIÈRE ÉTAPE DE FRANCHIE
Dresser un portrait du territoire
Des enjeux aux orientations
LES ENJEUX ET CHIFFRES-CLÉS DU DIAGNOSTIC
Logement
Démographie
Structuration du territoire
Économie et agriculture
Énergies renouvelables
Tourisme
Équipements et services
Mobilité
Culture et loisirs
Un diagnostic co-construit
Suivez le projet et exprimez-vous
Contact

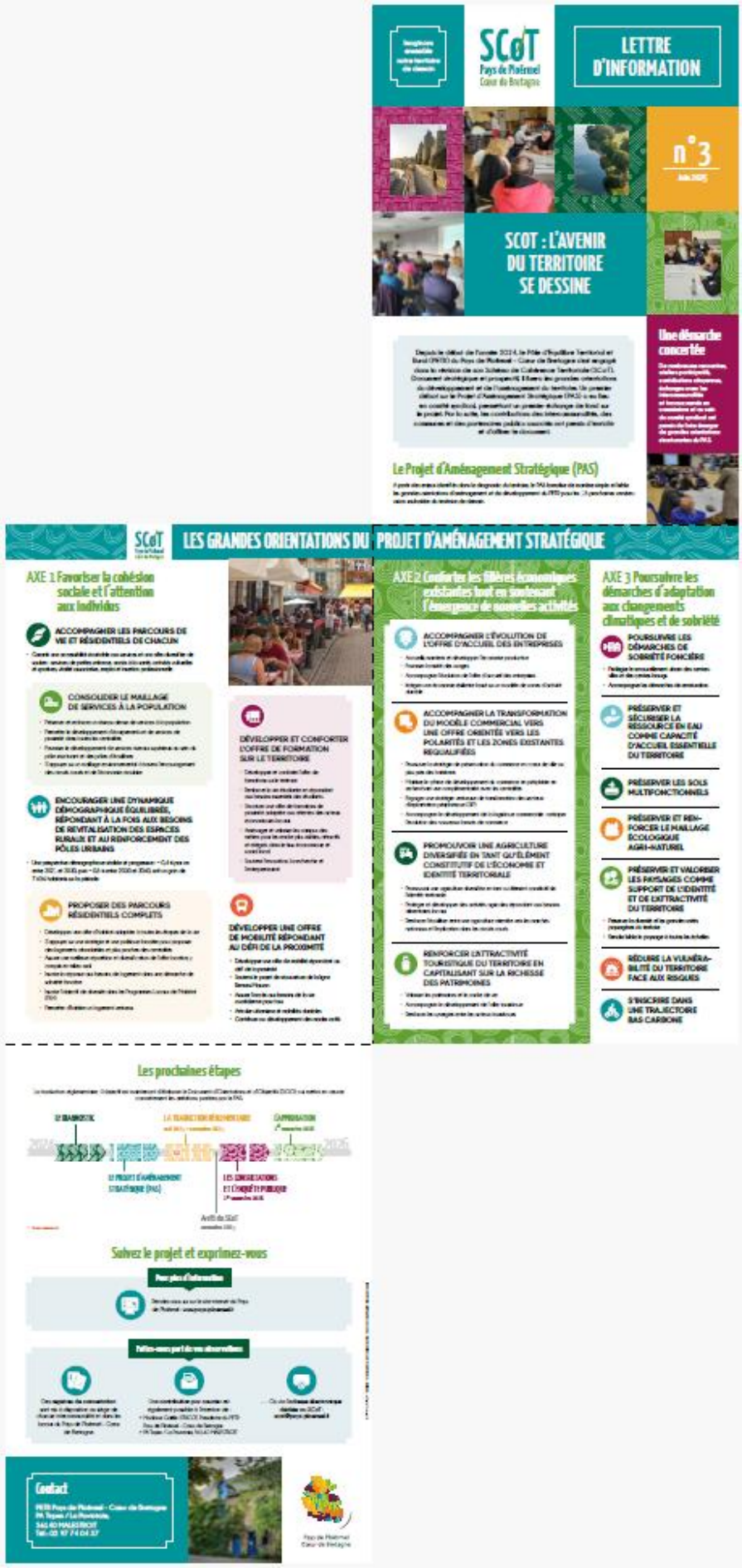

SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

LETTRE D'INFORMATION

n°3

SCOT : L'AVENIR DU TERRITOIRE SE DESSINE

Une démarche concertée

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

AXE 1 Favoriser la cohésion sociale et l'attention aux individus

ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE ET RÉSIDENTIELS DE CHACUN

CONSOLIDER LE MAILLAGE DE SERVICES À LA POPULATION

ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ÉQUILIBRÉE, RÉPONDANT À LA FOIS AUX BESOINS DE REVITALISATION DES ESPACES RURAUX ET AU RENFORCEMENT DES PÔLES URBAINS

PROPOSER DES PARCOURS RÉSIDENTIELS COMPLETS

DÉVELOPPER ET CONFORTER L'OFFRE DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ RÉPONDANT AU DÉFI DE LA PROXIMITÉ

AXE 2 Conforter les filières économiques existantes tout en soutenant l'émergence de nouvelles activités

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU MODÈLE COMMERCIAL VERS UNE OFFRE ORIENTÉE VERS LES POLARITÉS ET LES ZONES EXISTANTES REQUALIFIÉES

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE EN TANT QU'ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE L'ÉCONOMIE ET IDENTITÉ TERRITORIALE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE EN CAPITALISANT SUR LA RICHESSE DES PATRIMOINES

AXE 3 Poursuivre les démarches d'adaptation aux changements climatiques et de sobriété

POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

PRÉSERVER ET SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU COMME CAPACITÉ D'ACCUEIL ESSENTIELLE DU TERRITOIRE

PRÉSERVER LES SOLS MULTIFONCTIONNELS

PRÉSERVER ET RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE AGRI-NATUREL

PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES COMME SUPPORT DE L'IDENTITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES

S'INSCRIRE DANS UNE TRAJECTOIRE BAS CARBONE

Les prochaines étapes

Suivez le projet et exprimez-vous

Contact

Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Exposition du SCoT

Imaginons ensemble notre territoire de demain
SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne
ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS
Un SCoT, qu'est-ce que c'est ?
2 Intercommunalités
1 450 km²
56 communes
Plus de 80 000 habitants
Pourquoi élaborer un nouveau SCoT ?
La trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette)
Entre 2021 et 2031
Entre 2031 et 2041
À partir de 2050
Imaginons ensemble notre territoire de demain
SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne
ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS
Les étapes incontournables
LE DIAGNOSTIC
LA TRADUCTION REGLEMENTAIRE
L'APPROBATION
2024
2026
LE PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (PAS)
LES CONSULTATIONS ET L'ENQUETE PUBLIQUE
Un projet concerté
S'informer
S'exprimer
Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne
Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

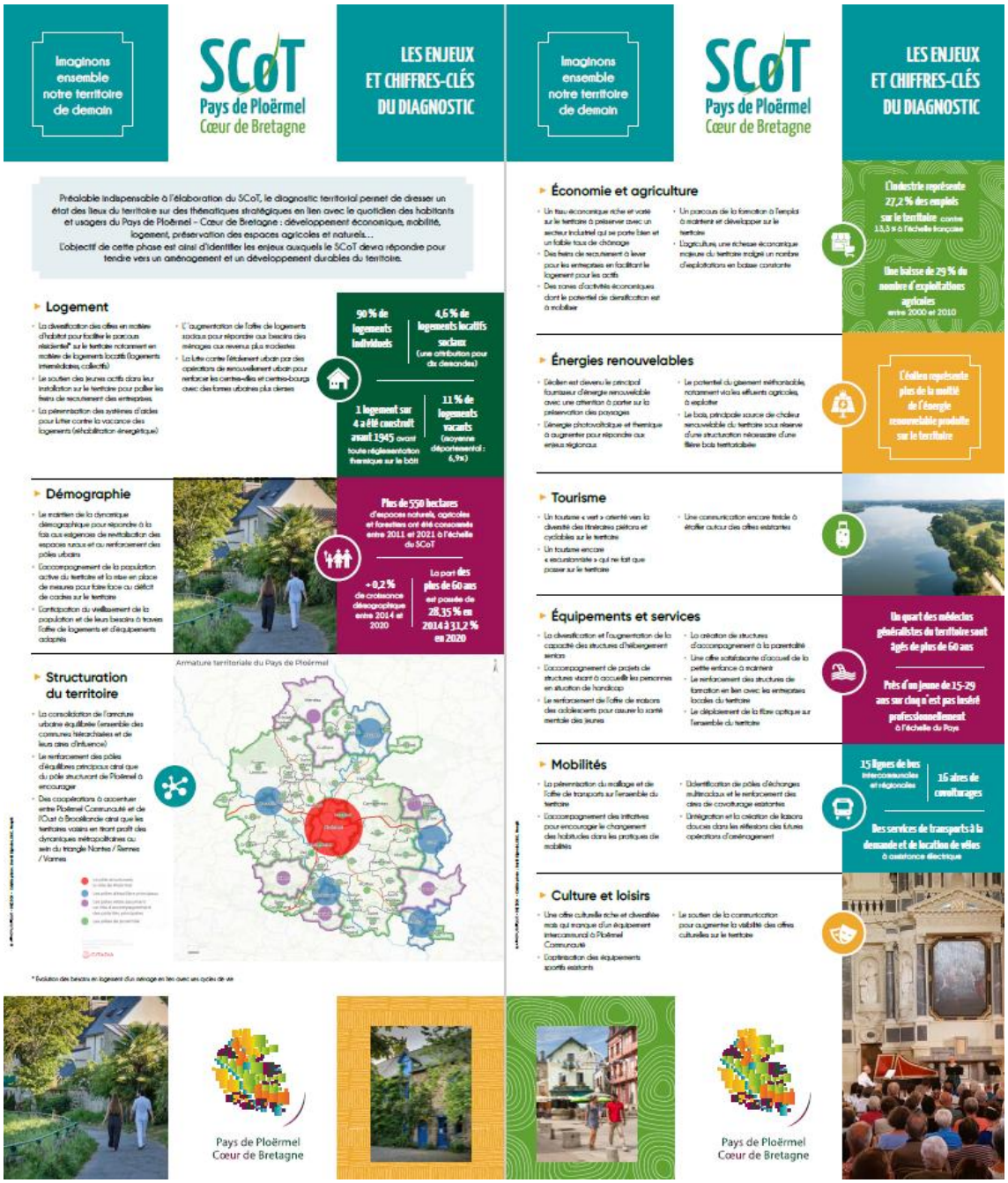

Imaginons ensemble notre territoire de demain

SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

LES ENJEUX ET CHIFFRES-CLÉS DU DIAGNOSTIC

Préalable indispensable à l'élaboration du SCoT, le diagnostic territorial permet de dresser un état des lieux du territoire sur des thématiques stratégiques en lien avec le quotidien des habitants et usagers du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne : développement économique, mobilité, logement, préservation des espaces agricoles et naturels…
L'objectif de cette phase est ainsi d'identifier les enjeux auxquels le SCoT devra répondre pour tendre vers un aménagement et un développement durables du territoire.

Logement

- La diversification des offres en matière d'habitat pour faciliter le parcours résidentiel* sur le territoire notamment en matière de logements locatifs (logements intermédiaires, collectifs)
- Le soutien des jeunes actifs dans leur installation sur le territoire pour pallier les freins de recrutement des entreprises
- La pérennisation des systèmes d'aides pour lutter contre la vacance des logements (réhabilitation énergétique)
- L'augmentation de l'offre de logements sociaux pour répondre aux besoins des ménages aux revenus plus modestes
- La lutte contre l'étalement urbain par des opérations de renouvellement urbain pour renforcer les centres-villes et centres-bourgs avec des formes urbaines plus denses

90 % de logements individuels | 4,6 % de logements locatifs sociaux (une attribution pour dix demandes)

1 logement sur 4 a été construit avant 1945 avant toute réglementation thermique sur le bâti | 11 % de logements vacants (moyenne départementale : 6,9%)

Démographie

- Le maintien de la dynamique démographique pour répondre à la fois aux exigences de revitalisation des espaces ruraux et au renforcement des pôles urbains
- L'accompagnement de la population active du territoire et la mise en place de mesures pour faire face au défaut de cadres sur le territoire
- L'anticipation du vieillissement de la population et de leurs besoins à travers l'offre de logements et d'équipements adaptés

Plus de 550 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés entre 2011 et 2021 à l'échelle du SCoT

+0,2 % de croissance démographique entre 2014 et 2020 | La part des plus de 60 ans est passée de 28,35 % en 2014 à 31,2 % en 2020

Structuration du territoire

- La consolidation de l'armature urbaine équilibrée (ensemble des communes hiérarchisées et de leurs aires d'influence)
- Le renforcement des pôles d'équilibres principaux ainsi que du pôle structurant de Ploërmel à encourager
- Des coopérations à accentuer entre Ploërmel Communauté et de l'Ouest à Brocéliande ainsi que les territoires voisins en tirant profit des dynamiques métropolitaines au sein du triangle Nantes / Rennes / Vannes

Armature territoriale du Pays de Ploërmel

* Évolution des besoins en logement d'un ménage en lien avec les cycles de vie

Économie et agriculture

- Un tissu économique riche et varié sur le territoire à préserver avec un secteur industriel qui se porte bien et un faible taux de chômage
- Des freins de recrutement à lever pour les entreprises en facilitant le logement pour les actifs
- Des zones d'activités économiques dont le potentiel de densification est à mobiliser
- Un parcours de la formation à l'emploi à maintenir et développer sur le territoire
- L'agriculture, une richesse économique majeure du territoire malgré un nombre d'exploitations en baisse constante

L'industrie représente 27,2 % des emplois sur le territoire contre 13,3 % à l'échelle française

Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

Énergies renouvelables

- L'éolien est devenu le principal fournisseur d'énergie renouvelable avec une attention à porter sur la préservation des paysages
- L'énergie photovoltaïque et thermique à augmenter pour répondre aux enjeux régionaux
- Le potentiel du gisement méthanisable, notamment via les effluents agricoles, à exploiter
- Le bois, principale source de chaleur renouvelable du territoire sous réserve d'une structuration nécessaire d'une filière bois territoriale

L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

Tourisme

- Un tourisme « vert » orienté vers la diversité des itinéraires piétons et cyclables sur le territoire
- Un tourisme encore « excursionniste » qui ne fait que passer sur le territoire
- Une communication encore fertile à étoffer autour des offres existantes

Équipements et services

- La diversification et l'augmentation de la capacité des structures d'hébergement seniors
- L'accompagnement de projets de structures visant à accueillir les personnes en situation de handicap
- Le renforcement de l'offre de maisons des adolescents pour assurer la santé mentale des jeunes
- La création de structures d'accompagnement à la parentalité
- Une offre satisfaisante d'accueil de la petite enfance à maintenir
- Le renforcement des structures de formation en lien avec les entreprises locales du territoire
- Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire

Un quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

Près d'un jeune de 15-29 ans sur cinq n'est pas inséré professionnellement à l'échelle du Pays

Mobilités

- La pérennisation du maillage et de l'offre de transports sur l'ensemble du territoire
- L'accompagnement des initiatives pour encourager le changement des habitudes dans les pratiques de mobilités
- L'identification de pôles d'échanges multimodaux et le renforcement des aires de covoiturage existantes
- L'intégration et la création de liaisons douces dans les réflexions des futures opérations d'aménagement

15 lignes de bus intercommunales et régionales | 16 aires de covoiturages

Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

Culture et loisirs

- Une offre culturelle riche et diversifiée mais qui manque d'un équipement intercommunal à Ploërmel Communauté
- L'optimisation des équipements sportifs existants
- Le soutien de la communication pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Imaginons ensemble notre territoire de demain

SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) constitue la clé de voûte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il incarne un projet politique et stratégique à long terme, structurant la vision du territoire à l'horizon 2040. Il vise à préserver les équilibres territoriaux, tout en valorisant la diversité et les atouts des différentes composantes du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne.

Une démarche concertée

De nombreuses rencontres, ateliers participatifs, contributions citoyennes, échanges avec les intercommunalités et travaux menés en commissions et au sein du comité syndical ont permis de faire émerger de grandes orientations structurantes du PAS.

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

Axe 1 : Favoriser la cohésion sociale et l'attention aux individus

ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE ET RÉSIDENTIELS DE CHACUN

- Garantir une accessibilité équitable aux services et une offre diversifiée de soutien : services de petites enfances, accès à la santé, activités culturelles et sportives, vitalité associative, emploi et insertion professionnelle

CONSOLIDER LE MAILLAGE DE SERVICES À LA POPULATION

- Préserver et renforcer un niveau dense de services à la population
- Permettre le développement d'équipements et de services de proximité dans toutes les centralités
- Favoriser le développement de services rayonnants supérieurs au sein du pôle structurant et des pôles d'équilibre
- S'appuyer sur un maillage environnemental à travers l'encouragement des circuits courts et de l'économie circulaire

DÉVELOPPER ET CONFORTER L'OFFRE DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE

- Développer et conforter l'offre de formations sur le territoire
- Renforcer la vie étudiante en répondant aux besoins essentiels des étudiants
- Structurer une offre de formations de proximité adaptée aux attentes des acteurs économiques locaux
- Aménager et valoriser les campus des métiers pour les rendre plus visibles, attractifs et intégrés dans le tissu économique et social local
- Soutenir l'innovation, la recherche et l'entrepreneuriat

ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ÉQUILIBRÉE, RÉPONDANT À LA FOIS AUX BESOINS DE REVITALISATION DES ESPACES RURAUX ET AU RENFORCEMENT DES PÔLES URBAINS

- Une perspective démographique réaliste et progressive : + 0,4 % par an entre 2021 et 2030, puis + 0,5 % entre 2030 et 2040, soit un gain de 7 656 habitants sur la période

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ RÉPONDANT AU DÉFI DE LA PROXIMITÉ

- Développer une offre de mobilité répondant au défi de la proximité
- Soutenir le projet de réouverture de la ligne Rennes-Mauron
- Assurer l'accès aux besoins de la vie quotidienne pour tous
- Articuler urbanisme et mobilités durables
- Contribuer au développement des modes actifs

PROPOSER DES PARCOURS RÉSIDENTIELS COMPLETS

- Développer une offre d'habitat adaptée à toutes les étapes de la vie
- S'appuyer sur une stratégie et une politique foncière pour proposer des logements abordables et plus proches des centralités
- Assurer une meilleure répartition et diversification de l'offre locative, y compris en milieu rural
- Inscrire la réponse aux besoins de logement dans une démarche de sobriété foncière
- Inscrire l'objectif de diversité dans les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)
- Permettre d'habiter un logement vertueux

AXE 2 Conforter les filières économiques existantes tout en soutenant l'émergence de nouvelles activités

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- Accueillir, maintenir et développer l'économie productive
- Favoriser la mixité des usages
- Accompagner l'évolution de l'offre d'accueil des entreprises
- Intégrer une économie résilientie basée sur un modèle de zones d'activité durable

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU MODÈLE COMMERCIAL VERS UNE OFFRE ORIENTÉE VERS LES POLARITÉS ET LES ZONES EXISTANTES REQUALIFIÉES

- Poursuivre la stratégie de préservation du commerce en cœur de ville au plus près des habitants
- Maîtriser le rythme de développement du commerce en périphérie en recherchant une complémentarité avec les centralités
- Engager une stratégie vertueuse de transformation des secteurs d'implantation périphérique (SIP)
- Accompagner le développement de la logistique commerciale : anticiper l'évolution des nouveaux formats de commerce

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE EN TANT QU'ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE L'ÉCONOMIE ET IDENTITÉ TERRITORIALE

- Promouvoir une agriculture diversifiée en tant qu'élément constitutif de l'identité territoriale
- Protéger et développer des activités agricoles répondant aux besoins alimentaires locaux
- Renforcer l'équilibre entre une agriculture orientée vers les marchés nationaux et l'implication dans les circuits courts

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE EN CAPITALISANT SUR LA RICHESSE DES PATRIMOINES

- Valoriser les patrimoines et le cadre de vie
- Accompagner le développement de l'offre touristique
- Renforcer les synergies entre les acteurs touristiques

AXE 3 Poursuivre les démarches d'adaptation aux changements climatiques et de sobriété

POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

- Protéger le renouvellement urbain des centres-villes et des centres-bourgs
- Accompagner les démarches de renaturation

PRÉSERVER ET SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU COMME CAPACITÉ D'ACCUEIL ESSENTIELLE DU TERRITOIRE

PRÉSERVER LES SOLS MULTIFONCTIONNELS

PRÉSERVER ET RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE AGRI-NATUREL

PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES COMME SUPPORT DE L'IDENTITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Préserver la diversité et les grandes unités paysagères du territoire
- Rendre lisible le paysage à toutes les échelles

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES

S'INSCRIRE DANS UNE TRAJECTOIRE BAS CARBONE

Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Articles

MENU ouest france

Accueil > Bretagne > Ploërmel

Dans le Pays de Ploërmel, la révision du Schéma de cohérence territoriale lancée

Mercredi 14 février 2024, 80 élus étaient rassemblés à la salle des fêtes de Ploërmel (Morbihan), dans le cadre d'une réunion sur la révision du Schéma de cohérence territoriale du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

Ouest-France
Publié le 14/02/2024 à 21h23

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Ploërmel
Chaque matin, recevez toute l'information de Ploërmel et de ses environs avec **Ouest-France**

Votre e-mai OK

Environ 80 élus ont participé à la réunion concernant la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot). | OUEST-FRANCE

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays de Ploërmel (Morbihan) – Cœur de Bretagne, présidé par Gaëlle Stricot, a lancé la révision de son Schéma de cohérence territoriale (Scot). Une première réunion a eu lieu le mercredi 14 février 2024, à la salle des fêtes de Ploërmel en présence d'environ 80 élus.

Un document de planification et d'urbanisme

Il s'agit d'un document de planification et d'urbanisme qui fixe les grandes orientations d'aménagement sur le territoire et pour le long terme. La stratégie du Scot s'articule autour de trois axes : développer une politique d'accueil équilibrée sur l'ensemble du territoire, faire de la valorisation territoriale un atout de développement, travailler et se déplacer au cœur d'un bassin de vie cohérent. Il couvre une superficie totale de 1 450 km^2 et le périmètre épouse le territoire de deux intercommunalités : Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté, représentant 56 communes et plus de 80 000 habitants.

Retrouvez Les Infos du Pays Gallo sur : 6K (https://www.youtube.com/channel/UCuTeTAGFzBCOEPMOQSnTBA) 1.4K (https://www.facebook.com/infospaysgallo) 640 (https://instagram.com/infospaysgallo/) (https://www.lesinfosdupaysgallo.com/feed/)

LES INFOS DU PAYS GALLO

Lactualité de Ploërmel à Questembert (https://www.lesinfosdupaysgallo.com/)

Offres d'emploi

Mission Locale Pays de Ploërmel (http://www.mlcab.org/offres.php)

À VOUS LA PAROLE (HTTPS://WWW.LESINFODUPAYSGALLO.COM/PARTICIPEZ-A-LACTUALITE-DE-VOTRE-TERRITOIRE/)

Rechercher une commune, un thème... MENU

Accueil (https://www.lesinfosdupaysgallo.com/) / Pays de Ploërmel (https://www.lesinfosdupaysgallo.com/category/pays-de-ploermel-3/) / SCoT Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne – Réunion Publique

Demandez une brochure gratuite

Otolift Monte-escaliers Ouvrir

PAYS DE PLOËRMEL (HTTPS://WWW.LESINFOSDUPAYSGALLO.COM/CATEGORY/PAYS-DE-PLOERMEL-3/)

Publié Le 13 Octobre 2025

Cet article a été soumis via la rubrique ***« À vous la parole »*** ***(https://www.lesinfosdupaysgallo.com/participez-a-lactualite-de-votre-territoire/)*** *par* ***Antoine Glémée***.

SCoT Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne – Réunion Publique

REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET DE SCOT 2025-2040 DU PAYS DE PLOËRMEL – COEUR DE BRETAGNE : UNE REUNION PUBLIQUE POUR PRESENTER LE PROJET

Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et échange autour du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Cet événement se tiendra le jeudi 23 octobre de 18h30 à 20h, à la Salle de l'Agora au siège de l'Oust à Brocéliande Communauté à Malestroit (PA Tirpen – La Paviotaie 56140 MALESTROIT).

Le SCoT est le document d'urbanisme à l'échelle du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne. Il s'appliquera ensuite aux 2 communautés de communes (Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté) ainsi qu'aux documents d'urbanisme (Cartes communales et Plans Locaux d'Urbanisme). Le SCoT est le projet du territoire pour les 15 prochaines années.
Le SCoT a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité développement économique, environnement, qualité de vie, etc.
L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs inscrits dans le SCoT et de poser ses questions.
Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.
Après une première réunion publique qui s'est tenue le 1er juillet 2025 à Gourhel, les habitants sont de nouveaux consultés. Nous vous attendons nombreux le jeudi 23 octobre 2025 à 18h30 au siège de l'Oust à Brocéliande Communauté (Malestroit), pour échanger sur le futur SCoT du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne !

07/10/2025 14:34 « C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger

MENU RdV sur ouest france Mon espace

Réservé aux abonnés

« C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger

Les habitants des 56 communes du Pays de Ploërmel (Morbihan) – Cœur de Bretagne sont invités à un forum exposition, le mardi 1er juillet 2025 à Gourhel (Morbihan), pour évoquer le développement de Ploërmel Communauté et d'Oust à Brocéliande Communauté dans les vingt prochaines années.

Gaëlle Stricot-Berthevas, présidente du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, veut inciter les habitants à se saisir des enjeux liés au Schéma de cohérence de l'organisation territoriale. Elle est aussi maire de Saint-Abraham. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Vincent BESNARD.

07/10/2025 14:34 « C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger

MENU RdV sur ouest france Mon espace

etagne invite la population à une cohérence territoriale (Scot) qui engagera les intercommunalités de Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté concernant leur développement pour les vingt prochaines années. Gaëlle Stricot-Berthevas, présidente du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, en explique les enjeux, qui concernent chacun dans sa vie quotidienne.

Lire aussi : Chahutés, surchargés de travail, mal rémunérés : les élus bretons ont leurs maux à dire

Pourquoi est-il important que les habitants de Ploërmel Communauté ou d'Oust à Brocéliande Communauté participent au forum exposition prévu à Gourhel, le 1er juillet 2025 ?

Quand on n'est pas élu, on a du mal à comprendre l'importance que revêt le Schéma de cohérence territoriale (Scot), et pourtant c'est notre avenir commun qui s'y dessine. Nous allons débattre autour de ce document qui nous projette dans l'aménagement de nos territoires pour les vingt prochaines années. Il s'agit de déterminer les zones que l'on laisse à la nature et celles où on construit, comment on organise les mobilités, le tout en prenant en compte la transition écologique. Ce document va donner le cadre pour les Plans locaux d'urbanisme de chaque commune de Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté.

Pourquoi lancer une révision de ce Scot qui est pourtant assez récent ?

Nous voulons déjà nous placer dans le cadre de la loi Climat et résilience, ce qui implique de respecter la norme du Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. La Région Bretagne nous a attribué 296 hectares, à répartir entre nos 56 communes entre 2021 et 2031... Et pour la période suivante, jusqu'en 2041, il faudra réduire notre consommation de terrains de 75% par rapport à ce qui a été réellement consommé entre 2021 et 2031, tout cela pour arriver à 0 en 2050.

Actu > Bretagne > Morbihan > Ploërmel

Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le Schéma de cohérence territoriale

Le syndicat mixte Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a en charge la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Et veut associer les citoyens à cette démarche.

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne révise son schéma de cohérence territoriale. Il souhaite le faire en impliquant les citoyens du territoire. (©Le site Info du pays de Ploërmel)

Par Emmanuel Vertueux
Publié le 4 avr. 2024 à 15h51

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du syndicat mixte "Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne", composé de 56 communes, s'est engagé au début de l'année 2024 dans la révision de son Schéma de Cohérence

Territoriale (SCoT) qui fixera les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

L'objectif de ce questionnaire est de recueillir l'expertise des citoyens en tant qu'usagers et/ou habitants du territoire sur des sujets qui les concernent au quotidien : logement, mobilité, commerce, préservation des espaces agricoles et naturels....

Le questionnaire diffusé par le Pays de Ploërmel est également accessible via ce QR code. (©Le site Info du pays de Ploërmel)

« Connaître vos habitudes, besoins et attentes nous permettra de construire un projet cohérent et adapté au territoire et à ses habitants. Pour répondre au questionnaire, vous pouvez suivre le lien suivant », explique le Pays de Ploërmel. Il est également possible d'accéder à ce questionnaire, via un QR code.

Candidatez pour faire partie de l'Atelier Citoyen !

Groupe d'une trentaine de citoyens recrutés à partir de critères de genre, d'âge, d'activité et de lieu de vie, l'Atelier citoyen travaillera à la construction du SCoT, pour exprimer leurs attentes.

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne lance ainsi un appel à volontaires pour intégrer le futur Atelier citoyen qui suivra l'ensemble du projet, et se réunira 3 fois au cours de la démarche SCoT. Les dates retenues pour les deux premières rencontres de l'Atelier sont le mardi 14 mai de 18h à 20h et mardi 28 mai de 18h à 20h, à Ploërmel.

« Pour candidater, il vous suffit de compléter le formulaire proposé à la fin du questionnaire. Vous pouvez suivre l'avancée des travaux de la révision du SCoT via le site internet du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne. »

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

07/10/2025 14:50 Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

MENU RdV sur ouest-france Mon espace

Réservé aux abonnés

Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

C'est à travers une démarche participative et citoyenne que le Conseil de développement du Pays de Ploërmel (Morbihan), avec un groupe d'habitants et des associations, ont donné naissance à une exposition itinérante. Elle peut être empruntée à tout moment.

Eva Le Pavic (animatrice du Conseil de développement), Malwenn Rault (vice-présidente du Conseil de développement), Gaëlle Stricot (présidente du pays de Ploërmel) et Gilles Renault (membre du conseil de développement) invitent les curieuses à utiliser l'exposition « Comment habiter notre territoire autrement ? ». | OUEST-FRANCE

Ouest-France Apolline MEVEL

Publié le 17/09/2025 à 11h00

Lire le journal

Régions Sport Ouest-France NOVO10 Recherche

https://www.ouest-france.fr/bretagne/ploermel-56800/zero-artificialisation-nette-une-exposition-pedagogique-pour-tout-comprendre-en-pays-de-pl... 1/5

07/10/2025 14:50 Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

MENU RdV sur ouest-france Mon espace

parler. Mais qu'est-ce qui se cache

nyme de Zéro artificialisation nette :

un objectif posé par la loi Climat et résilience d'août 2021, qui porte sur la lutte contre le dérèglement climatique.

Concrètement, il s'agit de diviser le rythme d'artificialisation des sols par deux d'ici à 2030, par rapport aux dix années précédant la loi. La volonté est d'atteindre le zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050.

« Changer les mentalités »

Pour le dire plus simplement, il ne sera plus possible de construire sur des espaces naturels, agricoles et forestiers. Une mesure qui reste complexe dans son application. Elle peut, aussi, se révéler être un véritable casse-tête pour les maires et les conseils municipaux, qui veulent des logements, de nouvelles infrastructures… Des besoins qui se heurtent à l'objectif du zéro artificialisation nette.

Lire aussi : Loi Zan en pays de Vannes : « Un hectare agricole qui disparaît, c'est six tonnes de blé perdues »

Il convient d'ajouter que le niveau d'artificialisation actuel est très différent d'un territoire à un autre, d'une ville à une commune. Alors, comment expliquer cet objectif d'une manière accessible à tous ?« **La plupart du temps, le Zan est présenté comme une contrainte. Il faut démontrer que cette décision n'est pas la fin des territoires. Cependant, nous devons adopter de nouveaux usages, changer les mentalités** », intervient Gaëlle Stricot, présidente du pays de Ploërmel.

Une démarche pédagogique

Le Conseil de développement du pays de Ploërmel, un groupe d'habitants et des associations ont alors apporté « **un regard citoyen. Le but a été de réfléchir, ensemble, sur un outil qui sensibilise et explique cette législation. Rapidement, l'idée a été de donner naissance à une exposition** », raconte Malwenn Rault, vice-présidente du Conseil de développement.

Régions Sport Ouest-France NOVO10 Recherche

https://www.ouest-france.fr/bretagne/ploermel-56800/zero-artificialisation-nette-une-exposition-pedagogique-pour-tout-comprendre-en-pays-de-pl... 2/5

07/10/2025 14:50 Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

MENU RdV sur ouest-france Mon espace

L'exposition a été présentée au forum de la rénovation énergétique, à Malestroit. Anne-Yvonne Maloubry et Patrick Piguet ont donné des explications. | PAYS DE PLOËRMEL

Pendant plusieurs mois, environ quinze personnes ont travaillé sur une exposition itinérante qui doit circuler dans l'ensemble du pays de Ploërmel. Le fruit d'un travail collectif qui se veut « **un outil de sensibilisation, avec une vocation à rassurer. Elle permet aux visiteurs de s'informer, de débattre, d'échanger voire de confier leurs peurs, leurs craintes. La démarche de cette exposition est très pédagogique** », confie Gaëlle Stricot.

Lire aussi : Loi Zan : la sobriété foncière est-elle encore possible en Bretagne ?

Ce support pour expliquer la question de l'artificialisation des sols rend l'exposition itinérante. « **Elle peut être empruntée par les communes, les associations, les établissements ou encore les structures locales qui souhaitent la présenter à leur public** », développe Eva Le Pavic, animatrice du Conseil de développement.

Des alternatives concrètes

Régions Sport Ouest-France NOVO10 Recherche

https://www.ouest-france.fr/bretagne/ploermel-56800/zero-artificialisation-nette-une-exposition-pedagogique-pour-tout-comprendre-en-pays-de-pl... 3/5

07/10/2025 14:50 Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

MENU RdV sur ouest-france Mon espace

…trement ? propose six thématiques : …rimoine vivant à préserver ;

artificialiser moins, habiter mieux ; comment habiter autrement un territoire rural tout au long de notre vie ; voyager autrement ; préserver la nature dans les bourgs pour notre santé.

Outre le fait de soulever des questions essentielles, comme celle de répondre aux besoins croissants en logements tout en préservant terres agricoles, forêts et biodiversité, ou encore les leviers pour construire autrement, l'exposition montre « **le rôle vital des sols, des alternatives concrètes, des projets qui font sens** », complète Eva Le Pavic.

Cette initiative a bénéficié du soutien financier de la région Bretagne et du Pôle d'équilibre territorial et rural du pays de Ploërmel cœur de Bretagne.

Pour les personnes qui désirent emprunter l'exposition : contacter Eva Le Pabic, tél. 07 61 92 51 68, ou en écrivant à : e.lepabic@pays-ploermel.fr

Ploërmel Mauron La Trinité-Porhoët Josselin Malestroit Guer La

Suivez-nous

SITES D'ACTUALITÉ

SERVICES

SHOPPING

Les applications mobiles du groupe SIPA Ouest-France disponibles en téléchargement

Régions Sport Ouest-France NOVO10 Recherche

https://www.ouest-france.fr/bretagne/ploermel-56800/zero-artificialisation-nette-une-exposition-pedagogique-pour-tout-comprendre-en-pays-de-pl... 4/5

Affiches

Relever les défis de demain
SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
MARDI
1ER JUILLET
18H30 > 20H
RÉUNION PUBLIQUE
Entrée libre
GOURHEL
SALLE DES FÊTES
17 rue de la libération
SOUS LA FORME D'UNE EXPO INVITANT AUX ÉCHANGES
POUR + D'INFORMATIONS
www.pays-ploermel.fr

Relever
les défis
de demain
SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
Jeudi
23 octobre
RÉUNION
PUBLIQUE
Entrée Libre
Malestroit
Salle Agora
Du Oust à
Broceliande
Communauté
Présentation
du projet
de SCoT
2025-2040

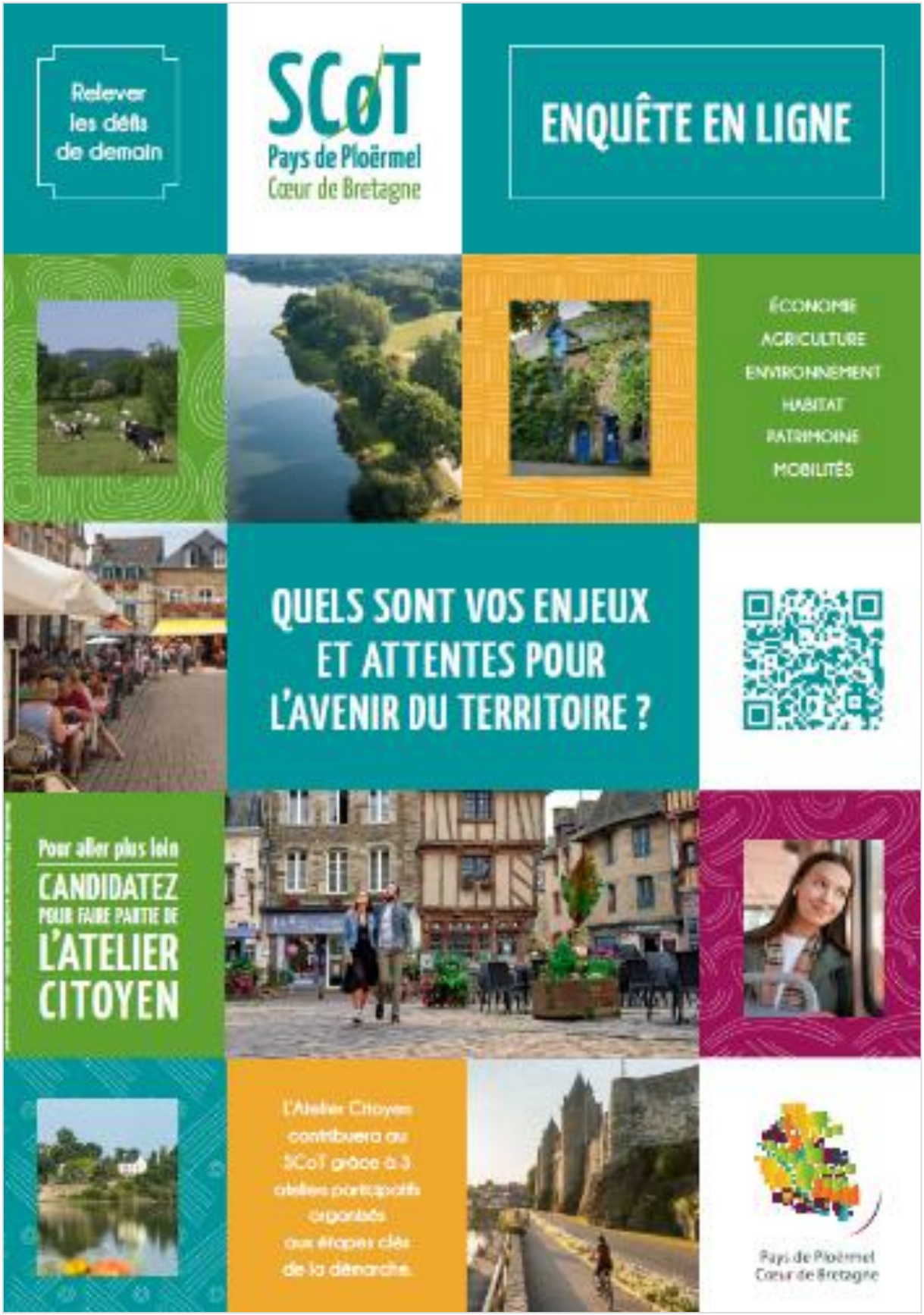
Relever les défis de demain
SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
ENQUÊTE EN LIGNE
ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS
QUELS SONT VOS ENJEUX ET ATTENTES POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE ?
Pour aller plus loin
CANDIDATEZ POUR FAIRE PARTIE DE L'ATELIER CITOYEN
L'Atelier Citoyen contribuera au SCoT grâce à 3 ateliers participatifs organisés aux étapes clés de la démarche.
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

Registres

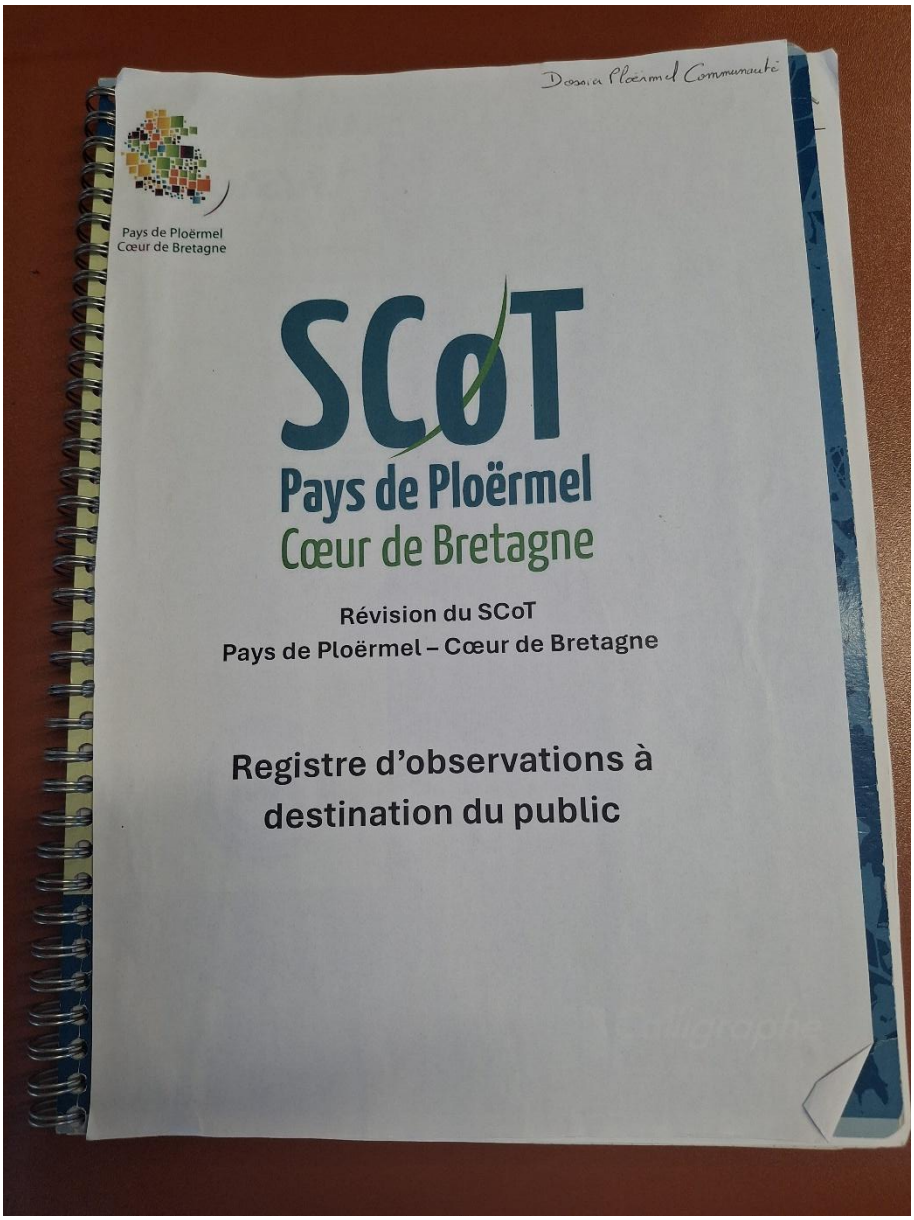
Dossier Ploërmel Communauté
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
Révision du SCoT
Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne
Registre d'observations à destination du public

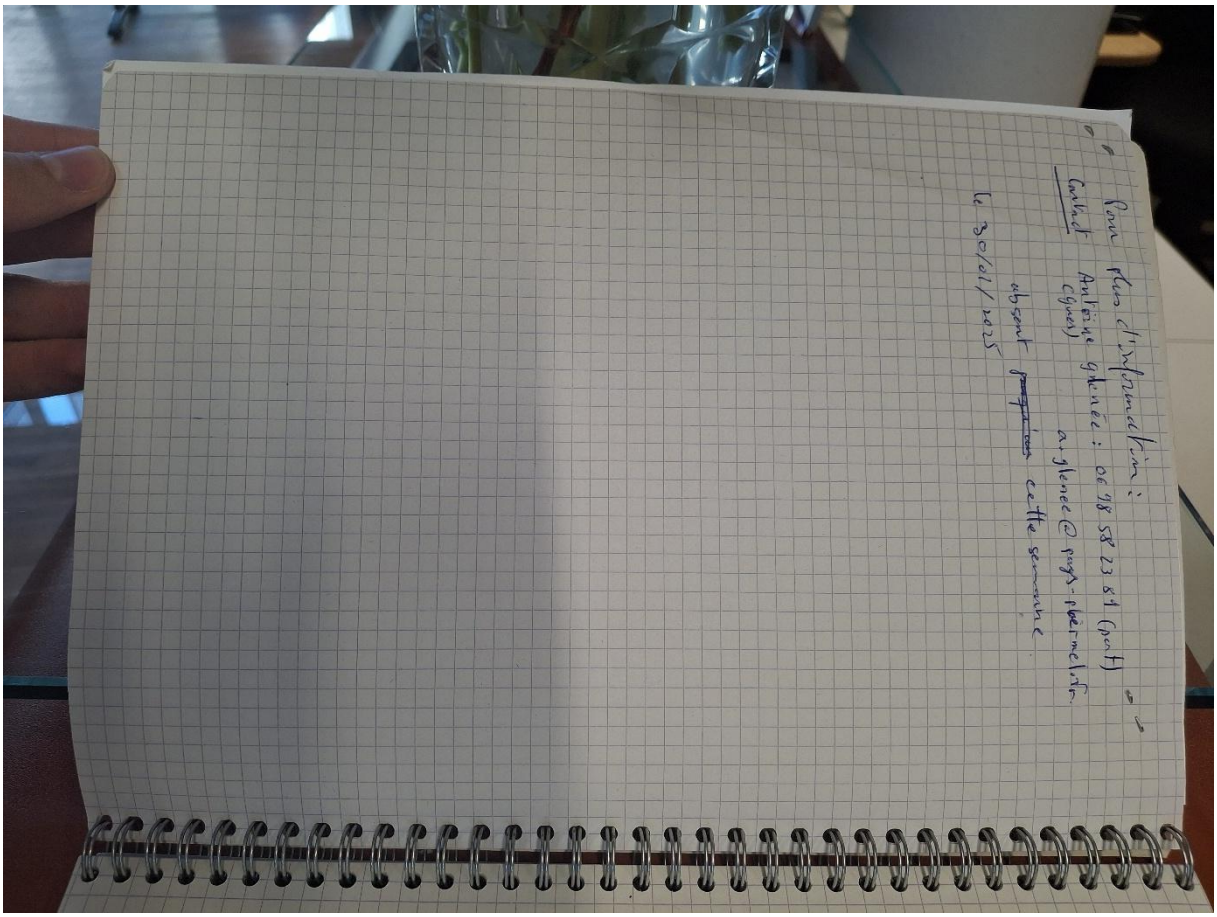
Pour plus d'information :
Contact
Antoine Glenec : 06 78 58 23 81 (port)
a.glenec@pays-ploermelais.fr
(Cyril)
absent ~~pendant~~ cette semaine
le 30/01/2023

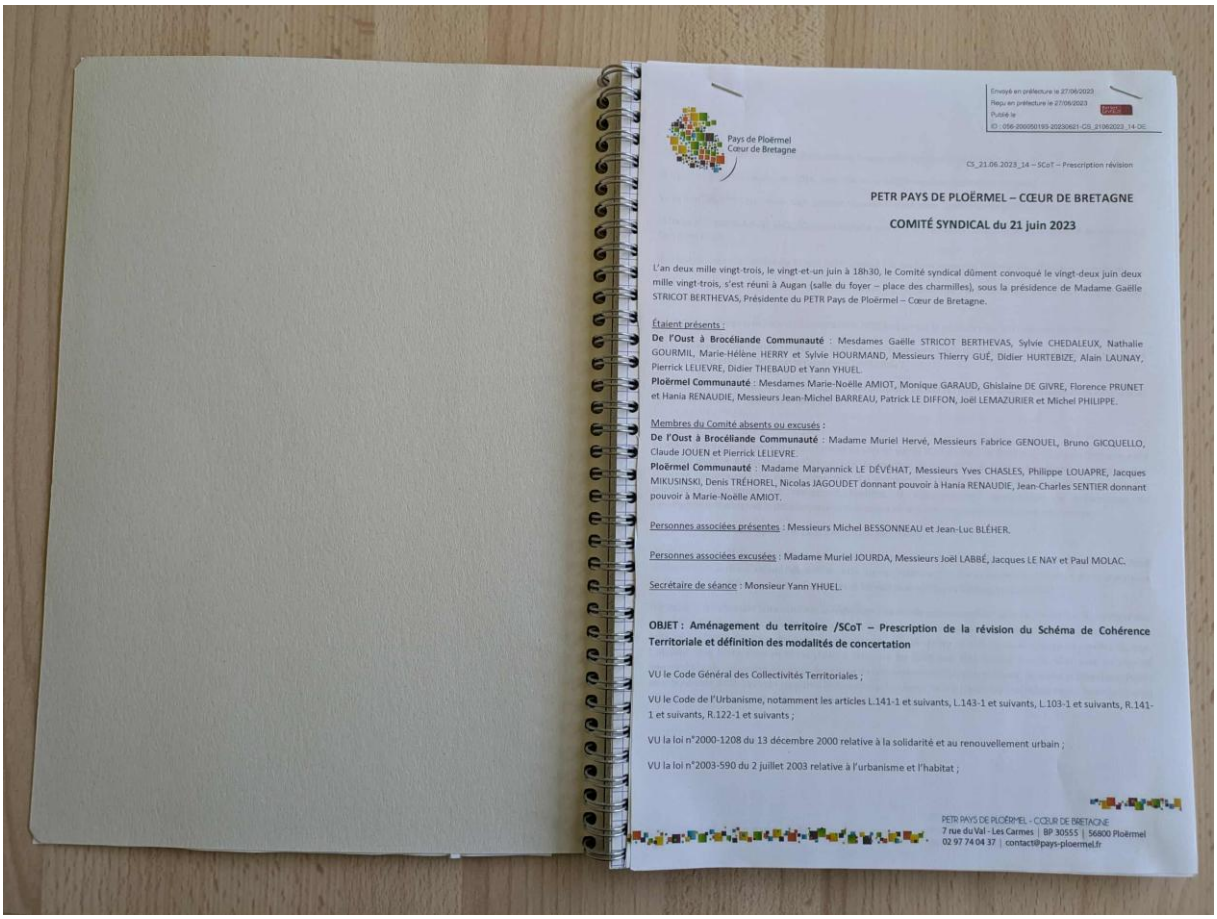
Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le
ID : 056-200050193-20230621-CS_21062023_14-DE

Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

CS_21.06.2023_14 – SCoT – Prescription révision

PETR PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE

COMITÉ SYNDICAL du 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un juin à 18h30, le Comité syndical dûment convoqué le vingt-deux juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à Augan (salle du foyer – place des charmilles), sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

Étaient présents :
De l'Oust à Brocéliande Communauté : Mesdames Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Sylvie CHEDALEUX, Nathalie GOURMIL, Marie-Hélène HERRY et Sylvie HOURMAND, Messieurs Thierry GUÉ, Didier HURTEBIZE, Alain LAUNAY, Pierrick LELIEVRE, Didier THEBAUD et Yann YHUEL.
Ploërmel Communauté : Mesdames Marie-Noëlle AMIOT, Monique GARAUD, Ghislaine DE GIVRE, Florence PRUNET et Hania RENAUDIE, Messieurs Jean-Michel BARREAU, Patrick LE DIFFON, Joël LEMAZURIER et Michel PHILIPPE.

Membres du Comité absents ou excusés :
De l'Oust à Brocéliande Communauté : Madame Muriel Hervé, Messieurs Fabrice GENOUEL, Bruno GICQUELLO, Claude JOUEN et Pierrick LELIEVRE.
Ploërmel Communauté : Madame Maryannick LE DÉVÉHAT, Messieurs Yves CHASLES, Philippe LOUAPRE, Jacques MIKUSINSKI, Denis TRÉHOREL, Nicolas JAGOUDET donnant pouvoir à Hania RENAUDIE, Jean-Charles SENTIER donnant pouvoir à Marie-Noëlle AMIOT.

Personnes associées présentes : Messieurs Michel BESSONNEAU et Jean-Luc BLÉHER.

Personnes associées excusées : Madame Muriel JOURDA, Messieurs Joël LABBÉ, Jacques LE NAY et Paul MOLAC.

Secrétaire de séance : Monsieur Yann YHUEL.

OBJET : Aménagement du territoire /SCoT – Prescription de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et définition des modalités de concertation

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.141-1 et suivants, L.143-1 et suivants, L.103-1 et suivants, R.141-1 et suivants, R.122-1 et suivants ;

VU la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain ;

VU la loi n°2003-590 du 2 juillet 2003 relative à l'urbanisme et l'habitat ;

PETR PAYS DE PLOËRMEL - CŒUR DE BRETAGNE
7 rue du Val - Les Carmes | BP 30555 | 56800 Ploërmel
02 97 74 04 37 | contact@pays-ploermel.fr

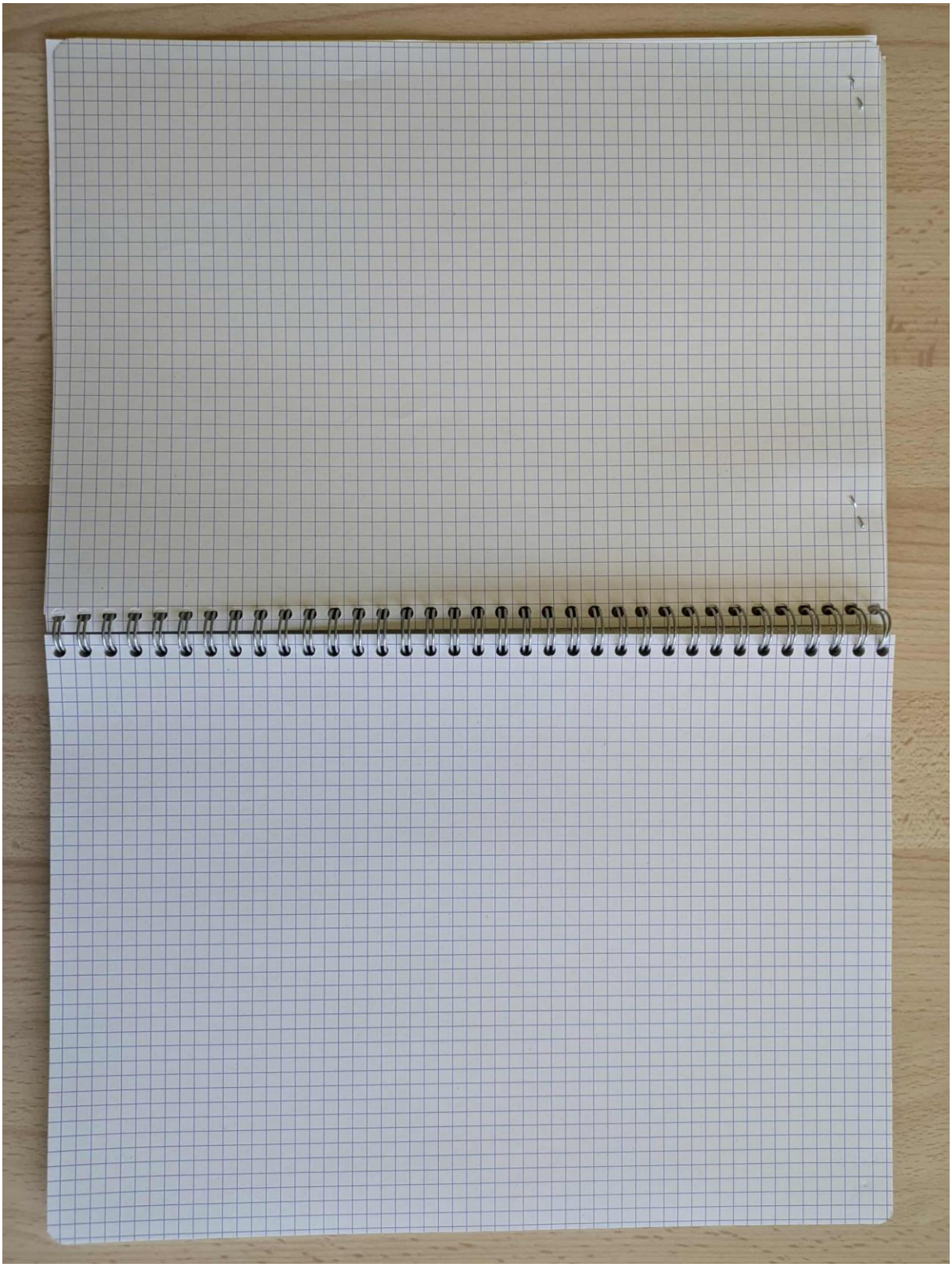

Dossier de l'Ouest à
Brocéliande
Communauté
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne
Révision du SCoT
Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne
Registre d'observations à
destination du public

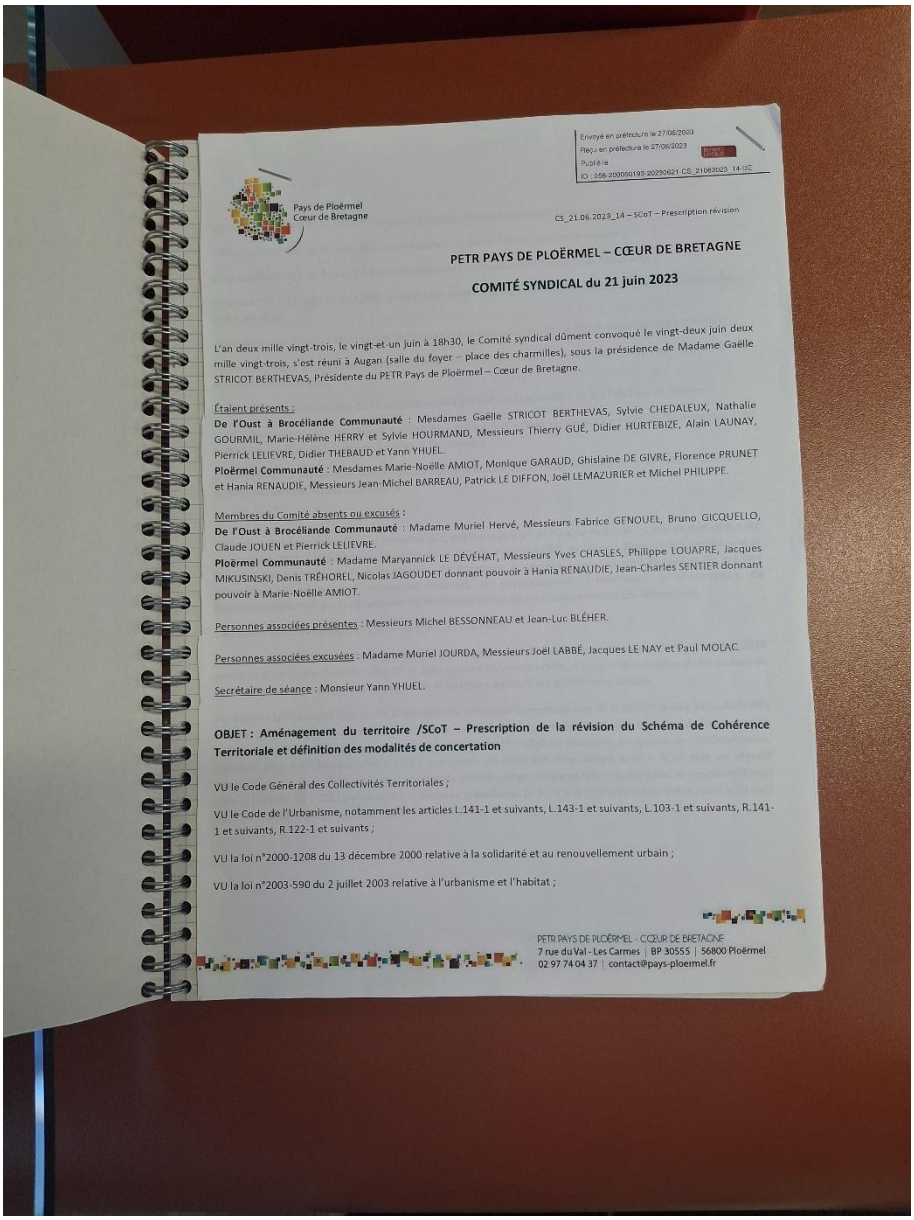

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le
ID : 056-200050195-20230621-CS_21062023_14-DE

Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

CS_21.06.2023_14 – SCoT – Prescription révision

PETR PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE

COMITÉ SYNDICAL du 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un juin à 18h30, le Comité syndical dûment convoqué le vingt-deux juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à Augan (salle du foyer – place des charmilles), sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

Étaient présents :
De l'Oust à Brocéliande Communauté : Mesdames Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Sylvie CHEDALEUX, Nathalie GOURMIL, Marie-Hélène HERRY et Sylvie HOURMAND, Messieurs Thierry GUÉ, Didier HURTEBIZE, Alain LAUNAY, Pierrick LELIEVRE, Didier THEBAUD et Yann YHUEL.
Ploërmel Communauté : Mesdames Marie-Noëlle AMIOT, Monique GARAUD, Ghislaine DE GIVRE, Florence PRUNET et Hania RENAUDIE, Messieurs Jean-Michel BARREAU, Patrick LE DIFFON, Joël LEMAZURIER et Michel PHILIPPE.

Membres du Comité absents ou excusés :
De l'Oust à Brocéliande Communauté : Madame Muriel Hervé, Messieurs Fabrice GENOUEL, Bruno GICQUELLO, Claude JOUEN et Pierrick LELIEVRE.
Ploërmel Communauté : Madame Maryannick LE DÉVÉHAT, Messieurs Yves CHASLES, Philippe LOUAPRE, Jacques MIKUSINSKI, Denis TRÉHOREL, Nicolas JAGOUDET donnant pouvoir à Hania RENAUDIE, Jean-Charles SENTIER donnant pouvoir à Marie-Noëlle AMIOT.

Personnes associées présentes : Messieurs Michel BESSONNEAU et Jean-Luc BLÉHER.

Personnes associées excusées : Madame Muriel JOURDA, Messieurs Joël LABBÉ, Jacques LE NAY et Paul MOLAC.

Secrétaire de séance : Monsieur Yann YHUEL.

OBJET : Aménagement du territoire /SCoT – Prescription de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et définition des modalités de concertation

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.141-1 et suivants, L.143-1 et suivants, L.103-1 et suivants, R.141-1 et suivants, R.122-1 et suivants ;

VU la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain ;

VU la loi n°2003-590 du 2 juillet 2003 relative à l'urbanisme et l'habitat ;

PETR PAYS DE PLOËRMEL - CŒUR DE BRETAGNE
7 rue du Val - Les Carmes | BP 30555 | 56800 Ploërmel
02 97 74 04 37 | contact@pays-ploermel.fr